

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



GALERIE NATIONALE.

M. LOUIS LABRECHE-VIGER.

Vendredi matin, le vingt-six avril dernier, M. Labrèche-Viger arrivait de Québec chez son beau-frère, M. Rodolphe Lafamme, où demeurait sa famille. Il était indisposé et les médecins lui avaient conseillé de prendre du repos. Le lendemain, samedi soir vers six heures, il appela M. Lafamme qui partait pour la ville, et lui reprocha de ne pas aller le voir plus souvent.

—Le médecin m'ayant dit que tu avais besoin de repos, lui dit M. Lafamme, j'ai craint de te troubler.

—Du repos! reprit M. Labrèche-Viger, c'est vrai, j'en ai besoin, et je vais en prendre pour longtemps.

M. Lafamme lui dit de dissiper ce sentiment de tristesse et partit, le laissant avec sa femme et ses enfants.

Aussitôt après son départ, M. Labrèche, qui se promenait dans sa chambre, se jeta sur le lit, une convulsion le prit; sa femme eut à peine le temps de courir à lui, pour recevoir son dernier soupir.

La nouvelle de cette mort subite retentit tristement dans le cœur de ses nombreux amis.

“ Mourir, après une vie si agitée au moment du succès! Quelle fatalité!” disait-on de tous côtés.

Louis Labrèche, naquit à Terrebonne, d'une respectable famille de cultivateurs qui trouva le moyen de le mettre au collège de Montréal, où il fit des études brillantes. Il eut pour compagnons de classe deux cousins-germains, MM. Prévost et Limoges qui devinrent, le premier, curé de Montréal et l'autre de Sorel. Labrèche prit la soutane en même temps qu'eux, mais il la laissa au bout de deux ans pour se livrer à l'étude du Droit.

C'était l'époque des grandes luttes constitutionnelles.

M. Denis-Benjamin Viger s'était séparé de Lafontaine et du parti libéral sur la question du patronage; il venait même de s'allier à Draper pour former une nouvelle administration, à la place du ministre Baldwin-Lafontaine.

Allié à la famille Labrèche, M. Viger connaissait le jeune Louis; comme il n'avait pas de famille, il crut qu'il ne pouvait faire mieux que de protéger un jeune homme dont les talents pourraient d'ailleurs lui être si utiles dans les circonstances. Il l'appela auprès de lui, lui communiqua ses projets, le convainquit de la justesse et de l'opportunité de la position qu'il venait de prendre vis-à-vis du parti libéral et le fit consentir à accepter la rédaction de *L'Aurore des Canadas*. Quelques temps après, pour plaire à son protecteur, qui se montrait très satisfait de sa conduite et de ses écrits, il prit son nom et commença dès lors à s'appeler Labrèche-Viger.

Mais, malgré le prestige de ses services passés et la confiance qu'on avait dans son patriotisme, M. Viger ne put se faire approuver de s'être séparé de ses amis politiques. Le Bas-Canada presque tout entier se rangea du côté de Lafontaine. Cette réprobation énergique de la politique qu'il soutenait, ébranla les opinions de Labrèche-Viger, et comme il était d'un caractère franc et indépendant, il dit, un jour, à son protecteur ce qu'il pensait, et lui annonça qu'il ne pouvait le soutenir plus longtemps.

C'était une époque où ces choses là n'étaient pas aussi rares que maintenant, mais elles n'en sont pas moins louables.

Labrèche-Viger laissa *L'Aurore des Canadas* et se fit recevoir avocat. En 1848 il fut nommé avec M. Joseph Doutre, secrétaire d'une association fondée sous le patronage de Mgr Bourget dans le but de coloniser les townships. Dans la même année, il partait pour aller exercer la profession d'avocat à Terre-

bonne. Depuis cette époque, on a de la peine à le suivre, tant il change souvent de route.

De 1849 à 1851 on le trouve à *L'Avenir*, et des jeunes gens de talent qui rédigeaient ce journal, ce n'est pas celui qui écrivit les articles les moins énergiques. Il fut l'un des adeptes les plus enthousiastes du libéralisme de l'époque, l'un des chefs les plus ardents du parti rouge.

Lorsque le *Pays* fut fondé en 1852, pour donner au parti libéral une direction plus sage et plus pratique, on lui en confia la rédaction qu'il ne garda que quelques mois. Fatigué de la politique et du journalisme, il chercha une carrière plus lucrative et entra dans le commerce, comme employé de la maison Hudon. Deux ans après, on le trouvait dans la Compagnie du Trust & Loan qu'il laissait pour entrer de nouveau dans la maison Ephrem Hudon, en qualité d'associé.

En 1858, il était à la tête de la croisade qui avait entrepris de réformer l'Institut-Canadien. Dans les discussions violentes que cette lutte souleva, au sein de cette société littéraire et dans la presse, il se distingua par ses discours et ses écrits. C'est lui qui rédigea la protestation de la minorité, quand elle se retira pour fonder l'Institut-Canadien-Français.

Nous croyons qu'il s'est autant trompé dans cette affaire que lorsqu'il écrivait dans *L'Avenir* des articles compromettants pour le parti libéral. Il aurait fait plus de bien en continuant de combattre les mauvaises doctrines, au sein même de l'Institut, qu'en le désertant pour fonder une autre institution destinée à végéter. Quelques mois de lutte lui auraient donné une majorité au moyen de laquelle il aurait fait de l'Institut une institution vraiment utile et nationale. Il a passé d'un excès à l'autre; dans l'Institut comme dans *L'Avenir*, il a dépassé le but.

En 1861, il disait adieu au commerce pour entrer dans la politique, se présentant dans le comté de Terrebonne contre l'honorable Siméon Morin, qui commençait à s'en aller, et le battait par une majorité de trente voix. Ce fut une belle lutte.

M. Morin et Labrèche-Viger étaient alors les deux étoiles les plus brillantes qui se levaient à l'horizon politique. Jeunes et instruits tous deux, doués de talents remarquables, ils avaient grandi dans les luttes politiques et s'étaient fait une brillante réputation, mais tous deux aussi ne justifèrent pas, pour la même cause, les espérances de leurs amis et de leur pays.

L'arène politique, qui devait être le théâtre de leur succès, fut pour eux, comme pour bien d'autres, l'écueil où ils brisèrent leur avenir. Tristes naufrages! qui prouvent que le talent ne suffit pas pour traverser les séductions et les dangers de la politique.

En 1863, lorsque de nouvelles élections générales eurent lieu, à la demande du ministre Macdonald-Sicotte, M. Labrèche-Viger n'avait pas encore ouvert la bouche dans la Chambre d'Assemblée.

Malgré le mécontentement de ses amis, il fut encore réélu contre M. Morin, mais le ressort de l'énergie et de l'ambition était brisé chez lui; pendant quatre ans encore en dépit des railleries de ses adversaires et des sollicitations de ses amis, il resta silencieux. Aux élections suivantes, il ne parut pas dans le comté de Terrebonne, et il fit bien.

De 1863 à 1865, il avait été, en même temps que député, rédacteur de *l'Ordre*.

Après avoir été ecclésiastique, avocat, journaliste, marchand et homme politique, il se livra à la métallurgie, à l'exploitation des mines. Ses efforts et ses succès dans cette nouvelle carrière sont bien connus; tout le monde sait qu'il a trouvé ce que les meilleurs chimistes d'Europe et d'Amérique cherchaient depuis longtemps, savoir: le secret de convertir directement le fer en acier, afin d'éviter des opérations longues et coûteuses.

Après plusieurs années de recherches et d'expérience, il fit cette importante découverte pour laquelle il obtint des brevets d'invention du gouvernement du Canada, des Etats-Unis et d'Angleterre.

La grande difficulté à vaincre était d'empêcher les proportions de minéral et de charbon nécessaires à la fabrication de l'acier de s'altérer en fondant au contact de l'air.

Un jour après avoir sacrifié bien des tonnes de charbon et de minéral, il s'avisa de couvrir le fourneau dont il se servait d'une couverture en verre. C'était cela; le verre en fondant formait une couche qui protégeait le métal contre l'influence de l'air.

Une compagnie fut organisée pour exploiter au moyen de ce procédé les sables magnétiques de la rivière Moïsic et bientôt sur les bords de la rivière St. Charles à Québec, où elle a fait son établissement, on va pouvoir contempler le résultat de ses travaux.

Lorsque M. Labrèche-Viger est mort on devait faire deux jours après la première fonte; tout était prêt. C'était la fortune pour lui, le premier succès sérieux de sa vie. Il semblait avoir vaincu la fatalité; la mort seule, il semble, pouvait cette fois, l'empêcher d'atteindre le but, mais pouvait-il penser à la mort? Cependant elle était à deux pas de lui.

Quelle existence brisée, entrecoupée! Jamais rien de complet, de suivi; il manquait toujours un anneau pour faire la chaîne. Il allait par soubresauts; lorsqu'on pensait qu'il allait enfin prendre sérieusement son essor dans les airs, il retombait à terre, on aurait dit qu'il lui manquait une aile.

Pourtant, sous le rapport physique, comme sous le rapport intellectuel, il était bien doué, il avait en apparence tout ce qu'il faut pour réussir dans le monde, pour s'attirer la confiance et les sympathies publiques; bonne taille et bonne figure, physionomie intelligente et distinguée, des manières élégantes et pleines de cordialité, un esprit perspicace, mathématique, plein d'aptitudes pour les choses sérieuses, un talent d'écrivain sobre, mais énergique et bien cultivé, une manière de parler agréable, honnête et pratique qui portait la conviction dans les esprits.

Il aurait pu être un écrivain politique et un orateur parlementaire remarquables.

Outre cela, il était franc, honnête, gentilhomme, généreux, toujours prêt à rendre service à sa famille, à ses amis, capable de se dévouer pour une grande cause, de faire les plus grands sacrifices pour une grande idée, un noble sentiment. Il avait l'amour sincère de la patrie; le patriotisme n'était pas pour lui un vain mot. Nous l'avons entendu dire, une fois, des choses admirables sur ce sujet; “vraiment, avait-il dit en terminant, il va venir un temps où on aura honte de dire qu'on a du patriotisme!”

Comment se fait-il qu'avec tant de talents et de qualités, il n'ait pas fait plus de grandes choses? Il est difficile de faire une analyse exacte de la vie et du caractère d'un homme, de saisir, au milieu du labyrinthe de ses pensées et de ses sentiments, le fil conducteur. Certaines existences surtout sont difficiles à comprendre; elles ressemblent à l'eau troublée, on voit bien l'effet, mais où est la cause?

On remarque souvent chez beaucoup d'hommes de talent un esprit inquiet et agité, un immense besoin de distractions, une soif de bonheur que malheureusement ils cherchent trop à éteindre n'importe comment. Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi, toutes les facultés chez ces hommes étant plus développées que chez le commun des mortels, leurs désirs aussi sont plus grands et leur sensibilité plus vive. Il leur faut pour soutenir leur courage à travers les épreuves et les ennuis de la vie soit une grande foi qui les porte à regarder au-delà

des choses de cette terre, ou une ambition assez forte pour absorber toutes les facultés de leur âme.

L. O. DAVID.

P. S. M. Labrèche-Viger avait épousé en 1852, Dlle. Caroline Lafamme, sœur des MM. Lafamme, avocats de cette ville. Il laisse deux fils, l'un âgé de treize ans et l'autre de huit.

#### L'ÉDUCATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Je donne au mot *éducation* sa portée la plus large, sa signification la plus étendue, le mot signifiera dans tout le cours de cette étude "l'art de développer les facultés intellectuelles, morales et physiques."

L'éducation, dans la Province de Québec, peut se diviser comme suit : 1<sup>o</sup> élémentaire ; 2<sup>o</sup> moyenne ; 3<sup>o</sup> supérieure ou collégiale ; 4<sup>o</sup> professionnelle, ou universitaire ; 5<sup>o</sup> éducation des classes agricole et ouvrière ; l'éducation des hommes instruits.

##### 1<sup>o</sup> ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE.

L'enfant qui reçoit cette éducation apprend à épeler et à lire couramment. On lui enseigne, en outre, la lettre du petit catéchisme, un peu d'écriture, quelques notions de grammaire, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

Les résultats de cette éducation sont nuls, ou à peu près. Parmi ceux qui l'ont reçue, un certain nombre n'oublient pas tout-à-fait la lecture parce qu'ils se donnent le luxe d'épeler les offices de la messe et des vêpres les jours de dimanche et de fêtes d'obligation : cela arrive soixante fois, peut-être, dans le cours d'une année, et suffit, à la rigueur, pour entretenir la mémoire, au moins celle des yeux.

Quant à l'écriture, elle est bien vite oubliée ; et deux ou trois ans après leur sortie de l'école, c'est à peine si ces jeunes gens savent signer leurs noms.—J'apporte les faits suivants à l'appui de cet avis.

Assez fréquemment je suis appelé à assister le Coroner aux enquêtes qui se tiennent dans les environs de Québec, or, maintes fois il arrive que sur douze jurés il n'y en a pas un seul qui sache signer son nom. Plusieurs—et des jeunes gens de vingt-cinq à trente ans—nous disent : "Je l'ai su autrefois, quand j'allais à l'école, mais je l'ai oublié depuis."

Un des notaires qui ont été employés à faire les contrats de la compagnie du chemin de Gosford me disait, l'an dernier, que tant qu'il avait eu à accomplir sa besogne dans des paroisses habitées par des Canadiens-Français, il avait été obligé de se faire accompagner par un témoin ; les cultivateurs de ces paroisses n'étant pas capables d'apposer leurs signatures aux contrats. Dès lors qu'il est arrivé dans des endroits habités par des Irlandais, il a renvoyé son témoin, vu que tous ces Irlandais savaient écrire et signer.

De pareils aveux sont humiliants mais qu'y faire ?—Le temps est grandement venu de sonder, d'une main ferme, les plaies de tous genres, et, au besoin, d'y appliquer le fer rouge.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que le plus tôt on supprimera ce genre d'éducation purement élémentaire, le mieux ce sera. Celui qui la reçoit n'est guère plus avancé que celui qui ne la reçoit pas, l'intelligence de l'un est aussi inculte que celle de l'autre est épaissée. Tout au plus, ces écoles élémentaires peuvent-elles être tolérées dans les paroisses les plus pauvres, et dans les établissements tout nouveaux, où l'on n'a pas les moyens pécuniaires suffisants pour s'assurer les services de bons instituteurs. Peut être arrivera-t-il que sur cent enfants qui auront suivi ces écoles, quelques-uns, plus désireux que d'autres de s'instruire, continueront à cultiver leur intelligence ; et ce sera autant de gagné. Ce genre d'éducation devrait être banni de toutes les anciennes paroisses, excepté, cela va sans dire, lorsque ces écoles élémentaires ne sont destinées qu'à préparer les enfants à entrer dans les écoles modèles.

##### ÉDUCATION MOYENNE.

Ce genre d'éducation se donne dans des écoles dites *modèles*, *académiques*, *commerciales*.

Les élèves y sont divisés en un plus ou moins grand nombre de classes. Les classes inférieures sont composées d'enfants qui apprennent à lire et à écrire ; les classes supérieures de jeunes gens qui étudient la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc.

Le programme de ces écoles me paraît assez bon, moins quelques lacunes regrettables sur lesquelles je reviendrai. Mais, les méthodes employées pour infuser ces connaissances diverses dans l'esprit des jeunes gens ne sont, à mon avis, nullement satisfaisantes.

En premier lieu, un grand nombre des abrégés et des manuels qui sont entre les mains des enfants, sont mal faits ; plusieurs, même, sont détestables.

Pour ne citer qu'un exemple, je signalerai un petit ouvrage qui contient, à la fois, des abrégés de l'histoire sainte, de l'histoire du Canada et de l'histoire de France. Ce manuel est très répandu.

C'est un recueil de dates inutiles à retenir, un répertoire de faits insignifiants présentés sous la forme la plus insipide : un salmigondis de divisions, de subdivisions fastidieuses qui ne peuvent que fatiguer la mémoire des enfants, les ennuyer énormément, et, en définitive, ne leur apprendre qu'une chose : le dégoût de l'étude.

Comme exemple je donne au hasard, quelques unes des questions et des réponses que je trouve dans cet opuscule, (page II) 2<sup>o</sup> "Comment peut-on diviser l'histoire de l'ancien testament."

Reponse.—"En huit époques principales savoir : la première, depuis la création jusqu'au déluge ; la seconde, depuis le déluge jusqu'à Abraham ; la troisième, depuis Abraham jusqu'à Moïse ; la quatrième, depuis Moïse jusqu'à l'établissement de la monarchie ; la cinquième, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à la division en deux royaumes ; la sixième, depuis la division de la monarchie jusqu'à la captivité ; la septième, depuis la captivité jusqu'à la persécution d'Antiochus et le gouvernement des Machabées ; et la huitième comprend le gouvernement des Machabées jusqu'à l'avènement de J.-C."

Tout cela s'apprend par cœur ; et l'élève qui peut réciter cette tirade — et nombre d'autres — sans broncher, a le prix d'histoire !

Je le demande, quel adulte pourrait se soumettre, pendant un mois, à un semblable régime, sans se vouer, d'avance, à l'abrutissement ? Et comment veut-on qu'un pauvre enfant sorte de là sans un commencement d'idiotisme ?

À la page 6, on trouve la question et la réponse suivantes :

"Q. Quels furent les descendants de Seth jusqu'à Noé ?

"R. Enos, Cainan, Malaléel, Jared, Enoch, Mathusalem et Lamech, père de Noé."

Tout commentaire est inutile. Passons à l'histoire de France.

Cette histoire est divisée par siècles ; et chaque siècle renferme à peu près le même nombre de pages. Les Mérovinges, les Childéric, les Chilpéric, les Childébert, les Clothaire, ont un espace égal à celui qui est réservé à Louis XIV. Les dates de naissance, d'avènements au trône, de décès, de tous les rois chevelus et non chevelus ; les noms et prénoms de leurs femmes, oncles et tantes, cousins et cousines à trois degrés ; tout est donné dans cet impitoyable manuel, avec une fidélité historique désespérante que je me garderais bien de vérifier.

Grand Dieu ! quand un pauvre enfant a eu la cervelle bourrée de tous ces noms d'hommes, de femmes, de rois, de reines, de conquérants, de conquis, avec toutes ces dates de naissances, de baptêmes, de mariages, de décès ; et quand tout ce bourrage a été pratiqué sur un ton aussi mortellement ennuyeux, le pauvre enfant est-il beaucoup plus avancé ?

La meilleure méthode à suivre pour la composition de ces livres d'écoles, serait, à mon avis, la suivante :

LIVRES D'HISTOIRE.—Pour certaines branches de l'enseignement, il importe que les enfants apprennent par cœur la lettre des abrégés qu'on met en leurs mains. L'histoire, cependant, devrait faire exception. Je ne puis concevoir comment on peut apprendre l'histoire par cœur. Mon expérience personnelle me dit que toutes les histoires que j'ai apprises de cette manière ont été bien vite oubliées. L'enseignement de l'histoire, dans nos écoles modèles, académiques et commerciales, devrait donc se faire comme suit :

Il devrait y avoir deux abrégés : l'un, pour les commençants, c'est-à-dire, pour les enfants de huit ou dix ans ; l'autre, pour les enfants plus avancés, c'est-à-dire, pour ceux de douze à quinze ans.

Ces deux abrégés ne contiendraient que le récit des périodes les plus mémorables de chaque histoire ; ils ne différeraient l'un de l'autre que par le plus ou moins de développement.

Tous deux seraient ornés de gravures. Il n'y a rien comme ces gravures pour frapper l'esprit des adultes, à plus forte raison, celui des enfants.

Ces abrégés seraient divisés par chapitres et par paragraphes. À la fin de chaque chapitre un petit questionnaire *bien fait* faciliterait la tâche du maître lorsqu'il s'agirait de faire rendre compte aux élèves de ce qu'ils ont lu.

Les enfants auraient pour tâche de lire à la maison quelques paragraphes de ces abrégés. À l'école, lecture serait faite des mêmes paragraphes, à haute voix, par un des élèves. Ensuite les élèves seraient tenus de répondre de vive voix aux questions du maître, ou de donner par écrit un résumé de ce qu'ils auraient lu ou entendu lire. Dans les réponses de ces élèves seraient appelés à faire de vive voix, il faudrait veiller avec un soin scrupuleux à la diction ; et dans les analyses écrites, il faudrait corriger le style et l'orthographe. Enfin, on comprend que cette méthode peut être variée de diverses manières. Pour préciser d'avantage, venons-en aux exemples.

HISTOIRE DU CANADA.—Je voudrais qu'il y eût deux abrégés : un pour les commençants, l'autre pour les élèves plus avancés.

Premier abrégé.—Quatre ou cinq lignes seraient consacrées à la découverte du Canada par Jacques Cartier.

Sans autre transition que l'espace d'un alinéa, ce manuel rendrait compte de l'arrivée de Champlain à Québec en 1608. Description du rocher de Québec et de ses environs. Premiers travaux d'établissement. Gravure représentant l'habitation à la Basse-Ville. Conspiration contre Champlain, et quelques-uns de ces détails si piquants d'intérêt que tout le monde a lus dans les "Mémoires." Guerres contre les Iroquois, avec reproduction des gravures contenues dans les "Mémoires." Siège de Québec par les Kerk. Arrivée des premiers colons : leurs travaux ; Hébert et Couillard.

De cette première époque, je passerais à Frontenac et au deuxième siège de Québec.

Les hauts-faits d'Iberville et de quelques héros canadiens, formeraient autant de chapitres ou de paragraphes différents ; de même que les martyres des Pères Jogues et Brébeuf.

Viendraient ensuite les périodes émouvantes de 1750 à 1760 avec leurs glorieux faits d'armes.

Sans dire un mot des diverses formes de gouvernement par lesquelles le Canada a passé à la fin du dernier siècle, je consacrerai une chapite au siège de 1775, et ferais un tableau de l'état de la population Canadienne-Française à cette époque : l'émigration de la noblesse, le rôle si bienfaisant du clergé, les services rendus par nos institutions religieuses.

De là je passerais à la guerre de 1812, et aux événements de 1837. Un mot sur l'union des Provinces et sur l'établissement de la Confédération, compléterait ce premier abrégé. Comme on le voit, ces diverses périodes de notre histoire seraient présentées à l'élève sous forme de tableaux.

Avec un manuel ainsi fait et ainsi étudié, les enfants n'éprouveraient aucune peine à graver dans leur esprit les principaux événements de l'histoire de leur pays. Ces événements seraient d'autant mieux retenus par la mémoire qu'ils seraient dégagés de tous les incidents secondaires et de moindre importance. Il n'y aurait, dans ce premier abrégé, que cinq ou six dates à retenir.

Le deuxième abrégé ne se distinguerait du premier que parce qu'il aurait plus de développement. Les tableaux contenus dans le premier pourraient être intercalés dans le deuxième, avec, en outre, une courte relation des principaux faits survenus entre les diverses périodes afin de relier ces dernières les unes aux autres. Ici, encore, fort peu de dates.

HISTOIRE SAINTE ET HISTOIRE DE FRANCE.—Ce que je viens de dire de l'histoire du Canada s'applique également à l'histoire Sainte. Un premier abrégé ne contiendrait qu'une série de tableaux ; un deuxième contiendrait ces mêmes tableaux reliés les uns aux autres par une courte relation des faits intermédiaires importants. Peu de dates.

Un seul abrégé de l'histoire de France suffirait à mon avis. Il ne faut pas se le dissimuler. La composition de ces livres demande un grand soin, des aptitudes spéciales, un talent particulier. Ce n'est pas toujours celui qui possède le mieux l'histoire qui peut mener à bonne fin une pareille entreprise ; mais bien celui qui connaît le mieux l'esprit et le caractère de l'enfant, qui comprend le mieux ce que l'enfant peut saisir et ne pas saisir, qui devine le mieux ce qui lui plaît, et ce qui ne lui plaît pas.

Venons-en aux objections.

Les enfants ne sauraient apprendre l'histoire de cette manière : leur intelligence n'est pas assez développée.

À cela je réponds : si leur intelligence n'est pas assez développée, cela tient à l'une ou à l'autre des causes suivantes : 1<sup>o</sup>. L'enfant est trop jeune, ou ses études ne sont pas assez avancées. Alors, ne lui enseignez pas l'histoire, enseignez-lui

quelque chose qui soit à sa portée. 2<sup>o</sup>. L'enfant ne serait pas trop jeune, mais son intelligence est faible. Alors, raison de plus pour lui enseigner l'histoire d'après cette méthode, car le but de l'éducation est, avant tout, de développer les intelligences. Or, il n'est pas de meilleur exercice pour développer les intelligences celles, surtout, qui sont naturellement paresseuses, que l'habitude du raisonnement, l'habitude de comprendre une question et de savoir y répondre.

Mais, dira-t-on, est-ce qu'il n'importe pas de développer la mémoire des enfants ? Je distingue : il y a deux espèces de mémoires : celle des mots, et celle des choses ou des faits. Il importe que tout le monde acquière cette dernière ; mais la mémoire des mots ne me semble utile qu'à ceux qui, par état, sont condamnés à apprendre et à débiter des discours par cœur : comme les prédicateurs, certains orateurs, etc. Or, les jeunes gens qui sortent des écoles modèles ou académiques ne seront jamais placés dans cette pénible position.

Si jamais dans le cours de leur vie, ils étaient appelés à faire montre d'éloquence, l'habitude qu'ils auraient contractée, à l'école, d'improviser leurs réponses leur vaudrait mieux que toute autre chose. Car, il ne faut pas l'oublier, en suivant le système que je propose, c'est-à-dire en s'adressant à l'intelligence des enfants plutôt qu'à leur mémoire, en les habituant de bonne heure à formuler des réponses de leur cru ou à rédiger des analyses sur les choses qu'ils ont lues, on leur enseigne non seulement la matière qui fait le sujet de l'étude, mais encore, on leur apprend à parler et à écrire, deux choses également rares parmi les sujets qui sortent aujourd'hui de nos écoles.

HUBERT LA RUE.

(A continuer.)

#### UM JOLI TRAIT.

Un écrivain qui signe "Paul Parfait," raconte qu'ayant été obligé de laisser la France en 1852 ainsi que beaucoup d'hommes de lettres, il rencontra en Belgique, Alexandre Dumas, et il dit comment ils devinrent amis.

Voici ce qu'il dit :

— Voulez-vous partager mes veilles, dit un jour Dumas, en tendant la main au compagnon que le sort lui envoyait, nous partagerons en frères la table et le foyer.—Topez là ! dit le proscrit, enchanté. Et l'on travailla très fort.

Dumas venait de se laisser mettre sous séquestre bien des choses à Paris ; mais, par bonheur, il en était une qu'il avait résolu de ne jamais abandonner : c'était sa bonne humeur. Il avait emporté de France de la gaieté pour deux, et ce n'était pas de trop, car son compagnon était triste quelquefois.

— À quoi pensez-vous donc ? demandait Dumas.

Et l'exilé répondait avec un soupir :

— Je pense au petit que j'ai laissé là-bas.

Le petit, c'était son fils, un enfant adoré qu'il souffrait de ne plus voir, n'ayant pu l'emmener avec lui.

— Soyez tranquille, dit Dumas avec son bon et gros sourire, à mon premier voyage j'irai l'embrasser pour vous.

Et le surnois, étant venu un beau jour à Paris, pense en effet au bambin à travers le tohu-bohu de ses affaires. Il s'échappe une heure pour courir à la pension du petit bonhomme.

— C'est dans quinze jours les fêtes de Paques. Qu'est-ce que tu dirais si je te les faisais passer auprès de ton papa ?

L'émotion coupe la parole au pauvre enfant.

— Tiens ! dit Dumas en lui glissant trois louis dans la main, voilà pour les frais du voyage. Par exemple, il va falloir venir comme un homme ! On te met ici en chemin de fer, le matin, avec une bonne recommandation au conducteur du train et tu arrives le soir pour dîner avec nous. Sois tranquille, je serai là, dans la gare, à t'attendre. Regarde-moi cette tête-là, — et il montrait gaiment sa large tête crêpe, — elle est de celles dont on se souvient quand une fois on les a vues. Tu ne l'oublieras pas ?

— Oh ! non ! dit l'enfant.

— Surtout, ajoute Dumas, pas un mot au père : c'est une surprise que nous lui faisons.

Quinze jours après, le voyage avait lieu dans les conditions annoncées. Le bambin, en descendant de voiture, tombe tout juste dans les bras de Dumas, qui le réclame à grands cris !

— Et papa ?

— Il est à la maison. Viens vite. Il ne t'attend pas.

Et Dumas, radieux, saute dans une voiture en criant au cocher :

Allez à fond de train, je paie double !

Bientôt il fait irruption avec l'enfant dans le petit salon où un groupe d'amis attendaient l'heure d'aller dîner ensemble.

C'était un petit salon du rez-de-chaussée, un peu sombre et que je crois voir encore. Les amis, debout devant la cheminée, causaient ; seul, le père était au fond de la pièce, penché sur un travail qu'il achevait. Pour profiter des dernières heures du jour, le laborieux compagnon de Dumas avait approché sa table de la fenêtre, et à travers le bruit des voix, sa plume continuait de courir sur le papier.

Cependant, à l'entrée du maître, il se fit un silence subit. Quelques-uns, dans la confidence déjà, regardaient, non sans émotion, entrer l'enfant que Dumas poussait devant lui.

Le père, par hasard, ne tourna pas la tête.

— C'est vous, Dumas ? demanda-t-il sans lever les yeux de dessus son papier.

— Oui, dit Dumas d'un ton dégagé.

Et, avec un accent un peu moins ferme, il ajouta :

— Mais je ne suis pas seul.

En même temps, l'enfant, poussé par lui, était arrivé jusqu'au côté de son père, si près que de sa main à peine étendue il put lui toucher le bras :

— Père, c'est moi.

Le père, à cette voix si connue, se retourna d'un bond, pâle d'émotion ; il saisit le gamin entre ses bras ; puis, sans hésiter, se jetant, avec des larmes, au cou de Dumas :

— Ah ! mon ami, je vous reconnais.

Le passage de Crait-Plomb, alias Napoléon-Jérôme, dans la Ville Eternelle, a inspiré à un groupe de vauriens l'idée de reproduire les célèbres agapes aux saucissons du Vendredi Saint. N'était-ce pas une idée lumineuse, en effet, de fricoter en gras à la barbe du Pape, et au milieu d'une population absorbée par les grands souvenirs de la Passion ? Le projet s'est réalisé, et les libres-mangeurs ont pu honorer le dieu-ventre en toute sécurité.

Un jeune poète se préparait à lire des vers ; avant de commencer, il se mit à se moucher et comme l'opération durait un peu longtemps, l'un des auditeurs lui dit : Oh ! monsieur, nous ne voulons pas vous arracher les vers du nez.

## STABAT MATER DOLOROSA.

ÉPIQUE.

Pour l'Album de Madame O. R., à qui j'ai promis des vers.

Et la mère était là debout près de la couche  
Où la fièvre clouait son enfant bien-aimé,  
Où lui, le petit ange, étreignait sur sa bouche  
Un vieux crucifix enfumé.

Et la nuit s'étendait ténébreuse, effrayante,  
Et la foudre tonnait dans des nuages gris ;  
Et l'orage, hurlant ainsi qu'une bacchante,  
Faisait trembler le vieux logis.

Et des éclairs sans nom, serpentant dans l'espace,  
Semblaient parfois remplir de feu le noir taudis ;  
Et, dans le bois voisin, la rafale qui passe  
Murmurait son *De profundis*,

Soudain, se ranimant comme fait l'étrincelle,  
Le petit enfant dit : " Mère, ne vois-tu pas  
" Dans ce petit nuage d'or la femme blanche et belle  
" Qui marche sans faire de pas ? "

" Tu te trompes, mon cher, la forme fantastique  
" Que tu vois, c'est la brume au-dessus du ruisseau."  
— " Mais au moins, entends-tu dehors cette musique  
" Aussi douce qu'un chant d'oiseau ? "

— " Tu te trompes encor, c'est la voix de la bise  
" Chantant son *Requiem* dans les pins chevelus,  
" Ou le bruissement du fleuve qui se brise  
" Sur le cailloutis du talus."

L'enfant continua : " Si tu voyais ces groupes  
" De petits chérubins par toute la maison....  
" Ils chantent, et leurs mains tiennent de riches coupes  
" D'où pleuvent des fleurs à foison."

" Maintenant, les voilà qui s'avancent en foule....  
" Effleurant la paroi, dans leurs joyeux ébats,  
" En gracieux anneaux leur essaim se déroule....  
" Regarde : ils me tendent les bras...."

Puis, sa voix expira comme un cri d'hirondelle,  
Comme un dernier soupir du flot bleu qui s'endort.  
Au même instant, la mère entendit un bruit d'aile....  
Le petit enfant était mort.

W. CHAPMAN.

22 Avril 1872.

## SIMPLES QUESTIONS D'ACTUALITÉ.

Si vous lisez le compte-rendu des débats parlementaires, ce qui n'est pas toujours aussi inutile qu'on pourrait le croire, vous avez dû, comme moi, ouvrir des yeux grands comme le National, en tombant sur cette phrase de discours de M. McKenzie, à l'occasion du traité de Washington : — " *He, (McKenzie) believed that England still held supremacy over the nations of the world.*"

Ce qui veut dire en bon français, que dans l'opinion de M. McKenzie, ministre provincial à Toronto et chef de l'opposition à Ottawa, l'Angleterre exerce, de nos jours, sa suprématie sur les nations du monde.

Eh bien ! j'ai assez d'expérience des choses de la politique, pour ne pas ignorer, Dieu merci, qu'il faut, dans les discours parlementaires, un bon fonds de lieux-communs, de niaiseries et de solennelles platitudes, mais celle-ci me paraît un peu forte de café, comme disait un vaudevilliste.

La Russie rentre dans la mer Noire et relève les murs de Sébastopol, ce qui est une menace pour l'Angleterre, en Europe et en Asie tout à la fois.

L'Angleterre la laisse faire, — preuve manifeste qu'elle exerce une grande suprématie sur la Russie.

L'Amérique impose ou à peu près toutes ses prétentions et ses doctrines dans la question de l'Alabama.

L'Angleterre concède tout, — preuve palpable qu'elle exerce une suprématie extraordinaire sur l'Amérique.

La Prusse fait ce que l'on sait en France ; elle brise l'équilibre européen. Elle met la main en Italie et en Espagne.

L'Angleterre, toujours pour exercer sa prépondérance sur les nations du monde, laisse faire.

Aujourd'hui que dit-on ? et qu'a insinué M. Disraeli dans son discours de Manchester ? Que la reine avait exercé une influence indue sur la politique de M. Gladstone, au profit de la Prusse. La reine sacrifierait les intérêts véritables, les alliances naturelles de son fils, le prince de Galles aux intérêts de sa fille, mariée au prince héritier de Prusse. L'on prétend — et remarquez que je puise ces renseignements dans un article du *Constitutionnel* de Paris, traduit et reproduit tout au long dans le *Standard* de Londres, organe avoué de M. Disraeli — l'on prétend, dis-je, que les préférences de la reine pour sa fille, alliée à la maison royale et impériale de Prusse, se sont clairement manifestées, à l'occasion de la guerre du Schleswig-Holstein, lorsque le Danemark fut sacrifié aux convoitises prussiennes ; de la guerre de 1866, lorsque l'Autriche fut sacrifiée à la Prusse et à l'Italie ; et récemment, lors de la guerre de 1870, lorsque la France fut sacrifiée à la Prusse.

Voilà la belle façon dont l'Angleterre a exercé sa suprématie. En êtes-vous fier, M. McKenzie ?

Maintenant, ce que l'on dit des préférences de la reine pour sa fille peut être ou ne pas être vrai ; peu importe. Dans tous les cas, l'Angleterre a sacrifié et sacrifie à plusieurs reprises les alliés naturels de sa politique en Orient, au profit de la Prusse. Comme de raison, M. Gladstone espérait que M. de Bismark, touché de tant de concessions, lui donnerait un bon coup d'épaule, dans l'occasion. Eh bien ! qu'est-il arrivé ? Lorsque la Russie eut signifié à l'Angleterre, dans une note cavalière, que le traité de 1856 ne lui convenait plus, on sait que la sensation fut grande à Londres. On parla beaucoup de guerre. Que fit-on ? On envoya à Versailles M. Odo Russell, le plus anti-français des diplomates anglais. Qu'obtint M. Odo Russell du roi Guillaume et de M. de Bismark ? Le conseil de réviser le traité — laquelle révision autorise le gouvernement russe de rétablir ses arsenaux dans la mer Noire. Voilà le résultat de la campagne diplomatique de M. Odo Russell. Tandis que si M. Gladstone eut eu l'audace, l'énergie nécessaires pour signifier à la Russie que la rupture du traité serait considérée

comme une déclaration de guerre, de suite la Russie, qui n'était pas préparée, retirait ses prétentions.

Vous me direz qu'alors l'Angleterre portait sur ses épaules le terrible *Alabama*. Je le sais bien ; mais de quelque façon que vous l'entendiez, c'est toujours une singulière manière d'exercer sa prépondérance que d'entasser sacrifices sur sacrifices, concessions sur concessions, et d'accorder à chacun ce qu'il demande, juste ou injuste.

Vous savez les débats soulevés dans la presse, sur la question des écoles au Nouveau-Brunswick

C'est quand les hommes politiques abordent de pareils sujets avec leurs pauvres petites idées, et leur esprit sans vigueur, que l'on sent bien tout ce qu'il y avait d'amère raillerie, dans les paroles de cet Anglais à son fils partant pour visiter la France et les autres pays de l'Europe : Va, mon fils, vas voir par quels hommes les nations sont gouvernées !...

Voici donc que dans notre sœur-province du Nouveau-Brunswick, on veut reléguer au fond de la sacristie, comme disent MM. les libres-penseurs, l'influence du prêtre, l'influence religieuse. — Les hommes qui ont la haute main sur les affaires publiques, dans ce petit Etat, sont tout-à-fait dans le mouvement. Ce sont des hommes de leur temps. Que dis-je ? ce sont des initiateurs ; ils ont précédé M. Bismark. Car M. de Bismark, qui veut, lui aussi, éloigner le prêtre des écoles, n'a réussi dans ses desseins que tout récemment. Il lui a même fallu inventer un bon petit complot pour arriver à ses fins. Un Polonais, porteur d'un pistolet détraqué, sans balles, sans capsules, sans la moindre apparence de munition d'aucune sorte, dut être jeté en prison. Il fallait cela, paraît-il, pour frapper le tempérament nerveux de ces braves gens de la Chambre des Seigneurs, qui se montraient récalcitrants.

Vous savez qu'il ne se gêne guère cet excellent Bismark. Après tout, qu'est-ce pour lui qu'un Polonais ?

M. de Bismark, qui aime le mot pour rire, doit chanter, je suis sûr, ce couplet parisien :

Les Polonais de la brave Pologne,  
Ce sont bien tous de braves Polonais ;  
Car s'ils n'étaient pas de la brave Pologne,  
Ça n'aurait pas de braves Polonais ;  
Mais comme ils sont de la brave Pologne  
Ce sont bien tous de braves Polonais :  
Oui, comme ils sont de la brave Pologne,  
Ce sont bien tous de braves Polonais.

Au Nouveau-Brunswick, où il y a peu de Bismark, et point du tout de Polonais, les choses se passent autrement. Et puis, les catholiques ne forment là qu'un si petit noyau !... Ils murmureront, ils grogneront, mais leurs murmures et leurs plaintes iront se perdre dans le bruit des grandes foules de la majorité protestante.

Mais comme il peut se faire, après tout, que le Nouveau-Brunswick ne soit pas content, même après ce grand effort de ses grands hommes publics, qui met le prêtre en dehors de l'école, je lui suggérerais d'acheter les œuvres complètes de M. Edgar Quinet, où il trouvera de nouvelles prières dans le genre de celle-ci par exemple :

" O Vénus, sublime Vénus, échappée comme nous, avec nous, des ruines, reviens à la lumière, donne-nous ce que tu possèdes, enseigne-nous la grandeur et la force de l'âme, apprends-nous à surgir comme toi des flots amers, le front serein, les yeux fixés sur l'immense avenir."

Ce serait une jolie prière à faire répéter aux enfants, avant et après les classes. Qu'en dites-vous ?

Les vieilles formules catholiques, auxquelles tiennent nos prêtres, tel que : " tu honoreras tes père et mère, tu respecteras, tu aimeras ton prochain, tu feras le bien pour le mal, tu seras doux et humble, tu seras fort contre la tentation, Dieu sera ton père " — toutes ces formules, dis-je, sont usées jusqu'à la corde... Il faut autre chose... Et c'est pour cela qu'il faut éliminer de l'école toute influence clérical.

M. Guizot, un protestant, a pourtant écrit la belle page ci-dessous, sur ce même sujet ; mais les grands hommes du Nouveau-Brunswick s'inquiètent bien de M. Guizot et des autres hommes supérieurs de notre époque.

" L'Etat et l'Eglise a dit M. Guizot, sont en fait d'instruction populaire, seules puissances efficaces. Ceci n'est pas une conjecture fondée sur des considérations morales ; c'est un fait historiquement démontré. Les seuls pays et les seuls temps où l'instruction populaire ait vraiment prospéré ont été ceux où soit l'Eglise, soit l'Etat, soit mieux encore l'un et l'autre ensemble s'en sont fait une affaire et un devoir. La Hollande, l'Allemagne, catholique ou protestante, et les Etats-Unis d'Amérique sont là pour l'attester : il faut à une telle œuvre l'ascendant d'une autorité générale et permanente comme celle de l'Etat et des lois, ou d'une autorité morale partout présente et permanente aussi, comme celle de l'Eglise et de sa milice. En même temps que l'action de l'Etat et de l'Eglise est indispensable pour que l'instruction populaire se répande et s'établisse solidement, il faut aussi, pour que cette instruction soit vraiment bonne et solitairement utile, qu'elle soit profondément religieuse. Et je n'entends pas seulement par là que l'enseignement religieux y doit tenir sa place et que les pratiques de la religion y doivent être observées ; un peuple n'est pas élevé à de si petites et si mécaniques conditions ; il faut que l'éducation populaire soit donnée et reçue au sein d'un atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix, sur l'âme et la vie, toute sa salutaire action. C'est dire que, dans les écoles primaires, l'influence religieuse doit être habituellement présente ; si le prêtre se méfie ou s'isole de l'instituteur, si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant, non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, la valeur morale de l'école est perdue et elle est près de devenir un danger.

Et bien ! c'est un protestant qui écrit ces lignes. Vous pouvez juger à présent, chers lecteurs, du degré de sécurité où se trouvent nos coréligionnaires du Nouveau-Brunswick...

PAUL.

Une vieille fille étant sur le point de se marier, le notaire lui lut le contrat ; mais ayant dit : La dite demoiselle une telle, et cetera, la future crut qu'on avait fait entrer dans les clauses, et se taira ; et dès ce moment elle ne voulut plus d'époux.

FORT GARRY, 25 Avril 1872.

MM. les Rédacteurs,

Manitoba est une petite et jeune Province, presque perdue dans les vastes prairies et au milieu des grands lacs de l'Ouest. Malgré cela on peut dire que pour son âge et ses dimensions, elle a fait passablement de bruit dans le monde. L'histoire de sa création a des pages remarquables. Peut-être qu'il ne déplairait pas à vos lecteurs d'en avoir quelquefois des nouvelles. Si vous me le permettez, je prendrai sur moi de leur en donner de temps à autre.

La population de Manitoba se compose de différents éléments : il y a des natifs et des étrangers. Sont considérés comme natifs, les métis français, les métis anglais et les vieux colons écossais. Les étrangers sont les immigrants venus d'Ontario depuis deux ou trois ans.

Les natifs sont paisibles, honnêtes, amis de l'ordre et soumis aux lois. Pendant les troubles, ils ont différé d'opinion. Les métis anglais, croyant McDougall le légitime représentant de Sa Majesté, n'osèrent pas s'opposer à son entrée dans le pays. Mais lorsque Dennis voulut les armer contre les français, ils refusèrent. " Ce sont nos frères, dirent-ils, nous ne voulons pas les combattre."

Malheureusement on ne peut en dire autant des étrangers. Le flot d'immigrants qui envahit ce pays était l'écume d'Ontario. Sans doute, il y avait parmi ces nouveaux venus d'honorables exceptions. Plusieurs d'entre eux se sont toujours montrés comme des citoyens honnêtes et de première respectabilité. Mais un certain nombre d'autres se sont acquis ici une triste réputation. Toutes les scènes de désordre, toutes les flagrantes violations des lois, tous les actes criminels dont les journaux ont parlé si souvent, sont les œuvres de cette bande de fanatiques vagabonds.

Dès avant les troubles, on les voit défier l'autorité, se moquer de la justice, briser les prisons, et même se dévorer entr'eux. Lorsque Snow était employé par le gouvernement Fédéral au chemin du Lac-des-Bois, le notaire Thomas Scott tenta de l'assassiner en le noyant. Snow fut sauvé par des métis français. Ils menaçaient les habitants du pays et leur disaient : " quand notre gouvernement sera établi ici, vous verrez qu'on vous fera passer." Ce sont ces menaces rendues sérieuses par la conduite de ceux qui les proféraient qui indisposèrent les métis à s'opposer à McDougall. Le soulèvement des métis et toutes les difficultés qui en résultèrent sont dus aux méfaits de cette clique d'Ontario.

Et depuis l'inauguration de la Province, quels sont les auteurs des désordres, des avanies, des scènes hideuses et des crimes qui ont affligé la société de Manitoba ? Invariablement les fanatiques partisans de la clique orangiste d'Ontario. Poursuivre des grognements et des hurlements de bêtes féroces, sous les fenêtres de citoyens respectables, enfoncer les portes, voler, briser les prisons, assommer les métis à l'épée contre un, telles sont quelques-unes des prouesses accomplies par ces braves.

Le 15 courant, ils ont failli se surpasser eux-mêmes. Il va sans dire que cette bande de vauriens déteste le Lieutenant-Gouverneur, comme ils ont en horreur tout ce qui est honnête et respectable. La résignation de l'hon. M. Archibald, offerte depuis longtemps, a enfin été acceptée à Ottawa et le télégraphe nous en apporta ce jour-là la nouvelle. C'est une fête pour la canaille et on veut la célébrer pompeusement. On délibère sur le genre de réjouissance qu'il convient d'adopter et on conclut à un auto-da-fé factice. Aussitôt chacun y met la main. Un poteau est élevé, auquel on attache deux figures grotesques, on apporte du bois, un bûcher se dresse, on va assister à une exécution. Alors le feu s'allume et la flamme qui pétille autour des effigies suspendues au poteau porte la joie dans les cœurs. Heureusement que les personnes qu'on veut ainsi torturer ne s'en portent pas plus mal. Les sauvages sanguinaires des anciens temps sont surpassés. Ils brûlaient eux par vengeance, ceux-ci brûlent par plaisir. N'est-ce pas plus féroce ? Ces effigies que l'on brûle, qui représentent-elles ? L'hon. M. Archibald et M. Louis Kiel. — Et les êtres méprisables qui se livrent à des scènes aussi dégoûtantes, qui sont-ils ? — Quelques fanatiques d'Ontario. Pour commencer ils n'étaient pas une douzaine. Ensuite tous les vauriens des environs voulurent naturellement être de la partie. Mais la démonstration fut organisée et conduite par des hommes que nous croyions un peu plus soucieux d'avoir au moins une certaine apparence de respectabilité. Le trop fameux Dr. Schultz était au nombre des principaux organisateurs. Il a souscrit largement et on dit que l'idée première de cette digne fête a été suggérée par lui. Les deux autres sont MM. Mulvey, rédacteur du *Liberal* et Luxton, correspondant du *Globe*. Voilà deux hommes bien qualifiés à former l'opinion publique. Nous en félicitons les lecteurs des journaux en question. Pendant la sauvage cérémonie, il y eut force harangues. Qu'ils étaient beaux à voir !

Un petit incident est pourtant venu troubler un peu la fête. Le capitaine de Plainval passant par là, fut indigné d'une telle scène. Il pénétra jusqu'au poteau et abat les deux effigies. Mais M. Mulvey va lui-même les relever et on intime au capitaine de ne pas y revenir. MM. Luxton et Mulvey sont demeurés là durant tout le temps de la cérémonie. Le Dr. Schultz y assista aussi pendant quelque temps.

A propos du Dr. Schultz, plusieurs de ses partisans trouvent étrange de le voir ici pendant la session fédérale, et surtout de voir qu'il a quitté Ottawa au moment où elle allait s'ouvrir. Mais ceux qui le connaissent ne s'en étonnent pas.

Telles sont messieurs les rédacteurs, les quelques remarques que je voulais vous communiquer aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de vous adresser encore quelques correspondances, si vous croyez qu'elles pourront intéresser vos lecteurs. Les journaux d'Ontario s'occupent continuellement de Manitoba, et font mille efforts pour tromper le public canadien sur notre petite province. Le tapage fait par la clique criarde de Winnipeg est représenté, comme le fait de toute la population. Nous voulons protester contre cette insinuation au nom des citoyens respectables qui forment les neuf dixièmes de la population.

WINNIPEGOSIS.

Quelques recettes très utiles et qu'il ne faut pas négliger. Pour préserver vos yeux, mettez-les dans une bouteille remplie d'esprit de vin.

Pour vous débarrasser de votre moustache, attachez une corde aux deux bouts, à la corde attachez un fer à repasser de 20 livres que vous jetterez ainsi du haut d'un troisième étage.

Pour cacher de mauvaises dents, tenez-vous la bouche fermée.

Pour ne pas faire de dettes, faites-vous une réputation de malhonnête homme, et personne alors ne vous fera crédit.

## NOS VOLONTAIRES.

CHANT DES MILIERS CANADIENS.

(Dédié au Colonel P. Robertson Ross, A. G., et à MM. les Députés-Adjudants de Milice, 30 Avril 1872.)

AIR:—Voilà l'zou-zou!

## I.

Le volontaire est un soldat  
Aimant Dieu, sa Dame et la Reine;  
Voyez le marcher au combat,  
Le front riant, l'âme sereine!  
Loyal enfant du Canada,  
Il a les vertus de ses pères.....

Voilà, voilà,  
Regardez-là: } Bis.  
Voilà, voilà nos volontaires!

## II.

Le volontaire est un soldat  
Qui sait aimer, boire et se battre,  
Toujours content de son état  
Et gallant filleul d'Henri-Quatre!  
C'est un beau jour qu'il s'enrôla  
Pour aller camper aux frontières.....

Voilà, voilà,  
Regardez-là: } Bis.  
Voilà, voilà nos volontaires!

## III.

Intrépide, quand il se bat,  
Industrieux après la guerre,  
Le volontaire est un soldat  
Qui revient labourer sa terre....  
Des défenseurs comme ceux-là  
D'un pays font bien les affaires....

Voilà, voilà,  
Regardez-là: } Bis.  
Voilà, voilà nos volontaires!

## IV.

Le volontaire est un soldat  
Qui sait parfois rendre les armes,  
Et succomber avec éclat....  
Comment donc?... Calmez vos alarmes!  
Les Canadiennes.... (c'est cela!)  
Ont de beaux yeux, des cœurs sincères!...

Voilà, voilà,  
Regardez-là: } Bis.  
Voilà, voilà nos volontaires!

F. B. DE ST. AUBIN.

## REVUE ÉTRANGÈRE

## FRANCE.

Le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcé dans l'assemblée nationale un discours remarquable sur les abus commis par les fournisseurs de l'armée. Ses paroles ont produit une profonde sensation. M. Rouher a annoncé qu'il interpellera le gouvernement, le 15 courant, sur les mesures prises pour remédier à ces prétendus abus.

Un conseil de guerre a été formé pour juger le maréchal Bazaine. Ce sera un procès intéressant dans lequel de grands efforts seront faits et des intrigues puissantes employées pour obtenir l'acquiescement du maréchal. Nous ne sommes pas de ceux qui croient à son innocence. Si cet homme là n'est pas un traître, il en a bien l'air.

Le conseil municipal de Paris a résolu de reconstruire l'Hôtel-de-Ville, brûlé par les communaux. La dépense s'élèvera à 6,750,000 francs.

La commission sur les capitulations continue son œuvre, elle distribue l'éloge et le blâme à droite et à gauche.

## ANGLETERRE.

La question des dommages indirects menace de tuer le traité de Washington, ainsi que beaucoup s'y attendaient depuis quelque temps.

Un journal américain l'Express dit que ce lamentable résultat fait également honte à l'imprévoyance et à la stupidité des deux gouvernements, dont l'un a fait une demande de laquelle il savait qu'il n'avait rien à espérer et dont l'autre, sachant qu'il n'a rien à en craindre, ne veut pas la laisser porter devant des arbitres impartiaux. La conclusion est que le tout est mortifiant pour des hommes d'Etat qui ont signé un traité sur la portée de laquelle il existe un si étonnant malentendu.

On ne lira sans intérêt ce qu'un des principaux journalistes français écrivait, il y a trois semaines au sujet de ce traité.

Plusieurs journaux s'épuisent en conjectures contradictoires et en commentaires anticipés sur la réponse des Etats-Unis relativement à l'affaire de l'Alabama. Quand à nous, voici, en quatre mots, notre horoscope :

Si les Etats-Unis n'ont voulu qu'exploiter le conflit diplomatique soulevé par l'Alabama, en tirant de l'Angleterre le plus d'argent possible, la ferme attitude de l'Angleterre produira son effet, et le cousin Jonathan dégonflera son mémoire d'apothicaire, de tous ces dommages indirects qui rappellent les mémoires de M. Purgon.

Si, au contraire, l'affaire de l'Alabama n'était qu'un prétexte pour allumer un conflit à heure dite :

Si, par exemple, il y avait entente entre la Prusse, la Russie et les Etats-Unis, ceux-ci devant neutraliser les forces navales de l'Angleterre, au moyen d'une guerre qui mettrait le Canada entre leurs mains, la Hollande dans celles de la Prusse, Constantinople, ou tout au moins les principautés, dans celles de la Russie, si ce projet grandiose couvait dans la cervelle de M. de Bismark pressé de mettre à profit l'impuissance actuelle de la France, alors et dans ce cas, la querelle de l'Alabama ne s'arrangerait pas. C'est un feu qu'on entretiendrait sous la cendre, pour le faire flamber en temps opportun.

L'issue des négociations nous apprendra laquelle de ces deux hypothèses est la vraie.—Ad. Guéroult.

C'est une interprétation assez originale de l'intention du gouvernement américain, mais nous croyons que M. Guéroult

se trompe; les Etats-Unis étaient sincères lorsqu'ils ont consenti à nommer une commission.

## ITALIE.

On lit dans une lettre de Rome :

Victor-Emmanuel, en revenant des courses, a été l'autre jour entouré de groupes nombreux criant: A bas le ministère! à bas la Consorterie! nous voulons d'autres ministres!

Le roi a été affecté, dit-on, de cette manifestation. Il n'est cependant qu'au commencement de ses déboires. Il verra bien autre chose lorsque son heure sera arrivée. Déjà, s'il veut réfléchir, il doit s'apercevoir du terrain que la révolution a franchi depuis quelques mois. Plus d'empressement populaire sur son passage, plus d'effervescence, plus même de simples saluts; son gouvernement a été impuissant à empêcher la monstrueuse apothéose de Mazzini, et l'hymne royal, tant demandé et si applaudi il y a cinq ou six mois encore, est sifflé aujourd'hui et remplacé, sous les yeux des têtes couronnées et des princes de l'Europe, au milieu de frénétiques applaudissements, par l'hymne de Garibaldi! On marche à grands pas vers le jour du châtiement.

Que différente est la situation du Souverain-Pontife! Le temps, en s'écoulant, loin d'emporter avec lui l'amour des Romains, ne fait que l'accroître et lui donner une intensité plus grande. La population de Rome est admirable et saisit avec empressement toutes les occasions possibles afin de témoigner hautement, hardiment et publiquement, de son inébranlable attachement à son auguste Pontife et à son souverain légitime.

## ETATS-UNIS.

La candidature de Greely à la présidence des Etats-Unis est le grand événement du jour. Il faut voir ce qui se dit et s'écrit à ce sujet. C'est le parti républicain qui se scinde, mais jusqu'où ira cette scission et que fera le parti démocrate? Le nom de Adams aurait eu plus de chance d'opérer la fusion désirée entre le parti républicain réformé et les démocrates. Pendant que les uns dans les deux partis se moquent de cette candidature les autres l'acceptent et voient dans la nomination de Greely une réaction puissante en faveur de l'honnêteté politique. Ils disent que les Etats-Unis gangrenés ont besoin d'un honnête homme comme Greely. Le vieux rédacteur de la Tribune est plus original que jamais. On dit que pour échapper aux flagorneries qui l'accablèrent le jour que sa candidature fut annoncée, il s'en alla à sa maison de campagne à quelque distance de New-York, et qu'il passa une partie de la journée à bucher dans le bois. On sait que c'est une de ses occupations favorites et qu'il est souvent représenté, une hache à la main.

## PRINCIPAUX CHEFS D'ACCUSATION PORTÉS CONTRE BAZAINE.

10. Quels furent les motifs qui empêchèrent le maréchal Bazaine de continuer, après le combat heureux de Borny et la bataille victorieuse de Rezonville, le mouvement de retraite sur la rive gauche de la Moselle, au lieu de se replier sur Metz dès le 16 août?

Le maréchal, dans sa défense, donne trois raisons impérieuses :

10. L'obligation d'aligner les vivres pour cent soixante mille hommes;
20. La nécessité de remplacer les munitions consommées;
30. L'évacuation des blessés.

Plusieurs officiers de l'armée ont déjà essayé de démontrer que sur ces trois points, la défense de Bazaine est mal fondée.

## L'ASSASSINAT DE TASTOUS.

Un reporter de la Gironde qui s'est rendu à Tastous, envoie à ce journal les détails dramatiques que l'on va lire sur un crime épouvantable commis dans cet endroit :

Il y a eu cinq victimes, ainsi que nos premiers renseignements l'ont annoncé : le grand-père, Arnaud Manot, 60 ans; la grand-mère, Marie Manot, 52 ans; leur fille Marie, mère de quatre enfants, 31 ans; et sur ces quatre petites créatures, deux filles tuées dans leur sommeil et âgées, l'une de 5 ans et l'autre de 13 mois.

Le Tastous, où les crimes ont été consommés, est une maison isolée située presque à mi-chemin de Marchepin au Barp. Là, point de secours possible, les habitations les plus voisines se trouvant dans un rayon d'un millier de mètres; et encore ces demeures ne sont-elles que de misérables chaumières où les bergers paquent leur bétail.

Il y avait, outre les cinq victimes, deux petits garçons dans la maison, couchés dans une chambre à part. Comment ces deux enfants ont-ils échappé à la tuerie? Est-ce par lassitude chez l'assassin? par sympathie du misérable pour eux? Est-ce un retour, chez le scélérat au sentiment de l'horrible réalité? Est-ce la peur d'être découvert? Nul ne le sait encore.

Toujours est-il que le lendemain matin, entre sept et huit heures, l'aîné des deux garçons (il a huit ans) se réveilla, appela sa mère, appela sa grand-mère, appela "pépé" (son grand-père), et, n'en recevant aucune réponse, sauta à terre, habilla son petit frère (trois ans), et tous deux, leur petit sac de livres sur le dos, ils prirent le chemin de l'école, sans emporter le morceau de pain habituel : personne n'était là pour le leur donner.

Il fallait passer par la chambre ou devaient être les grands parents : on sait qu'elle était vide. Les deux petits alors pénétrèrent dans la chambre de leurs sœurs et les voient baignées dans leur sang, le crâne ouvert, l'une d'elles ayant la figure toute fendue; ils sortent et devant la grange, ils s'arrêtent un instant en face de leur grand-mère et de leur mère, l'une morte, l'autre agonisante : dix mètres plus loin, au delà d'un four à pain, nouveau cadavre, le grand-père qui tenait à la main une pelle.

Les enfants évitent le cadavre, traversent les pins et prennent la route de Barp, à quelque distance, ils rencontrent un homme, puis deux, et aux questions qui leur sont adressées sur l'endroit où ils vont, questions très naturelles entre gens qui se connaissent, ils répondent invariablement et d'un air qui n'accusait pas une conscience exacte de leur malheur :

"Nous allons au bourg chercher notre père. Grand-père, grand-mère, maman et nos deux sœurs, tout le monde est mort chez nous : il y a du sang dans le lit. Nous allons chercher notre père."

Un des trois hommes, plus frappé que les autres de ces propos, pousse jusqu'au Tastous. Nous renonçons à décrire son épouvante. L'alarme est donnée, et quelques paysans accourent.

Pendant ce temps, le père était rencontré par les enfants, à un kilomètre en avant du Barp. Il arrive, voit l'effrayant tableau, chancelle et tombe évanoui. On s'empresse, on le transporte à une des plus proches habitations, et c'est là que quelques heures après la justice allait l'interroger.

## UN DIMANCHE MATIN EN BRETAGNE.

Il est facile de reconnaître dans ces vigoureuses jeunes filles qui s'en vont à l'église des enfants de cette Bretagne où la foi et la simplicité des mœurs règnent encore. Ce qui se passe dans nos campagnes canadiennes diffère peu de ce qui passe là. Mais en Bretagne on ne connaît pas les chignons et les crinolines, le luxe n'y a pas fait les ravages qu'on déplore en Canada; et pourtant, il paraît que ces jeunes bretonnes dans leur modeste habillement sont aussi jolies que les canadiennes.

## JOHN BRIGHT.

Il est né en 1811 dans le comté de Lancaster. Il commença sa carrière et fit sa fortune dans l'industrie; se fit remarquer bientôt par son éloquence et sa haute intelligence. En 1835, il fut l'un des chefs de la fameuse ligue connue sous le nom de anti-corn law league, et commença avec Cobden, le grand mouvement d'où sortit en 1846 le libre-échange. Représentant d'abord de Durham, il se fit élire en 1847 pour Manchester à la Chambre des Communes. Il se fit bientôt remarquer par ses doctrines libérales, ses connaissances en économie politique et sa grande éloquence. C'est un partisan fanatique de la paix, il a fait tout ce qu'il a pu pour empêcher la guerre de Crimée et a toujours combattu les mesures qui avaient pour objet de faire des armements ou préparatifs militaires. En 1860 la conclusion du traité de commerce entre l'Angleterre et la France fut pour lui une cause de grande popularité. Depuis cette époque son nom s'est trouvé associé à tous les grands mouvements qui se sont faits dans le monde. En 1865, Bright entreprit une campagne en faveur de la réforme électorale. Pendant quatre ans il n'a cessé de parler et de faire de l'agitation en faveur de l'extension du suffrage et autres réformes libérales. Il a été aussi l'un des chefs du mouvement qui s'est fait en faveur de l'Irlande; il a combattu les injustices dont elle est victime et s'est posé comme l'adversaire acharné de ce qu'on appelle "l'Eglise d'Irlande."

Aussi, lorsque le parti libéral monta au pouvoir en 1868, sous la direction de M. Gladstone, il fut appelé à y prendre place et accepta le portefeuille du commerce.

Une maladie sérieuse le força de laisser le ministère en 1870, mais les électeurs de Birmingham refusèrent d'accepter sa démission comme membre de la Chambre des Communes. Il a pu reprendre son siège, l'année dernière, mais on ne sait si sa santé lui permettra de travailler comme auparavant.

Bright est quaker, c'est une religion peu raisonnable, il semble, pour un tel homme.

## On lit dans une correspondance de Rome :

Nous avons maintenant à Rome dix-neuf princes de sang souverain. Quel chiffre! Il sonne comme le glas funèbre de la royauté. Tous ces rois viennent à Rome tandis que le roi des rois y est prisonnier d'un autre roi, esclave des plus odieuses passions, ils y viennent presque tous, non pour protester contre la captivité du Vicaire de Dieu, mais pour visiter indistinctement Pie IX et Victor-Emmanuel. Quand ces princes quitteront Rome et retourneront dans leur pays, prétendront-ils encore exiger des peuples le respect qu'eux-mêmes ils n'ont plus? Ils l'essayeraient en vain. Tels princes, tels peuples : c'est l'enseignement de toute l'histoire, et ce n'est pas le progrès révolutionnaire qui empêchera l'avenir de ressembler au passé.

L'un des princes ayant eu l'autre jour la malencontreuse idée de demander à un membre de l'aristocratie romaine pourquoi il ne fréquentait pas le Quirinal : "Monseigneur, lui fut-il répondu, je ne fréquente pas le Quirinal parce que ceux qui y demeurent aujourd'hui usent les droits de mon souverain et outragent la religion de mes pères." L'Autriche ne put se retenir d'exprimer à ce sujet fidèle l'estime qu'il lui inspirait. L'Autriche s'est-elle avoué que cette estime ne pouvait aller sans quelque mésestime pour elle-même.

Le prince de Galles a pris à Rome une attitude qui contraste honorablement avec celle de la plupart des princes qui nous ont visité dans ces derniers temps. S. A. R. se montre froide pour le Quirinal et pour les héros du 20 septembre; en revanche elle parle avec éloge de la noblesse restée fidèle et lui témoigne beaucoup d'égards. Le prince et la princesse ont visité hier les couvents de Santa Cecilia et des Sepolite vive. Une foule immense les attendait à la sortie et elle a manifesté, d'une manière non équivoque, sa joie et sa sympathie en voyant que le couple royal tenait dans sa main des bouquets aux couleurs papales.

M. Thiers est né le 16 avril 1797; il est donc entré, le 16 avril dernier, dans sa soixante-seizième année. A cette occasion, le président de la République a donné un déjeuner tout intime à Versailles.

L'armée de Paris est actuellement composée de trois divisions commandées : la première, par le général Berthaud; la deuxième, par le général Vergé; la troisième, par le général Faron.

A partir du 20 avril, la formalité du passe-port n'est plus obligatoire à la frontière franco-belge ni dans les ports de la Manche. Les voyageurs y seront admis sur la simple déclaration de leur nom et après avoir apposé leur signature, au moment de l'arrivée ou du départ, sur une feuille quotidienne tenue au commissariat spécial de police de la frontière.

Les journaux de Constantinople apportent des renseignements sur les tremblements de terre qui se sont produits récemment dans l'empire ottoman. A Alep, la secousse a duré environ une demi-minute; la direction était Sud-Ouest, le mouvement ondulatoire peu fort; il y a eu huit victimes, mais peu de ruines. Le désastre a eu malheureusement des conséquences bien plus terribles à Antioche et à Suedia. Ces villes sont presque totalement détruites. On assure qu'il n'y a pas eu moins de dix-huit cents victimes.



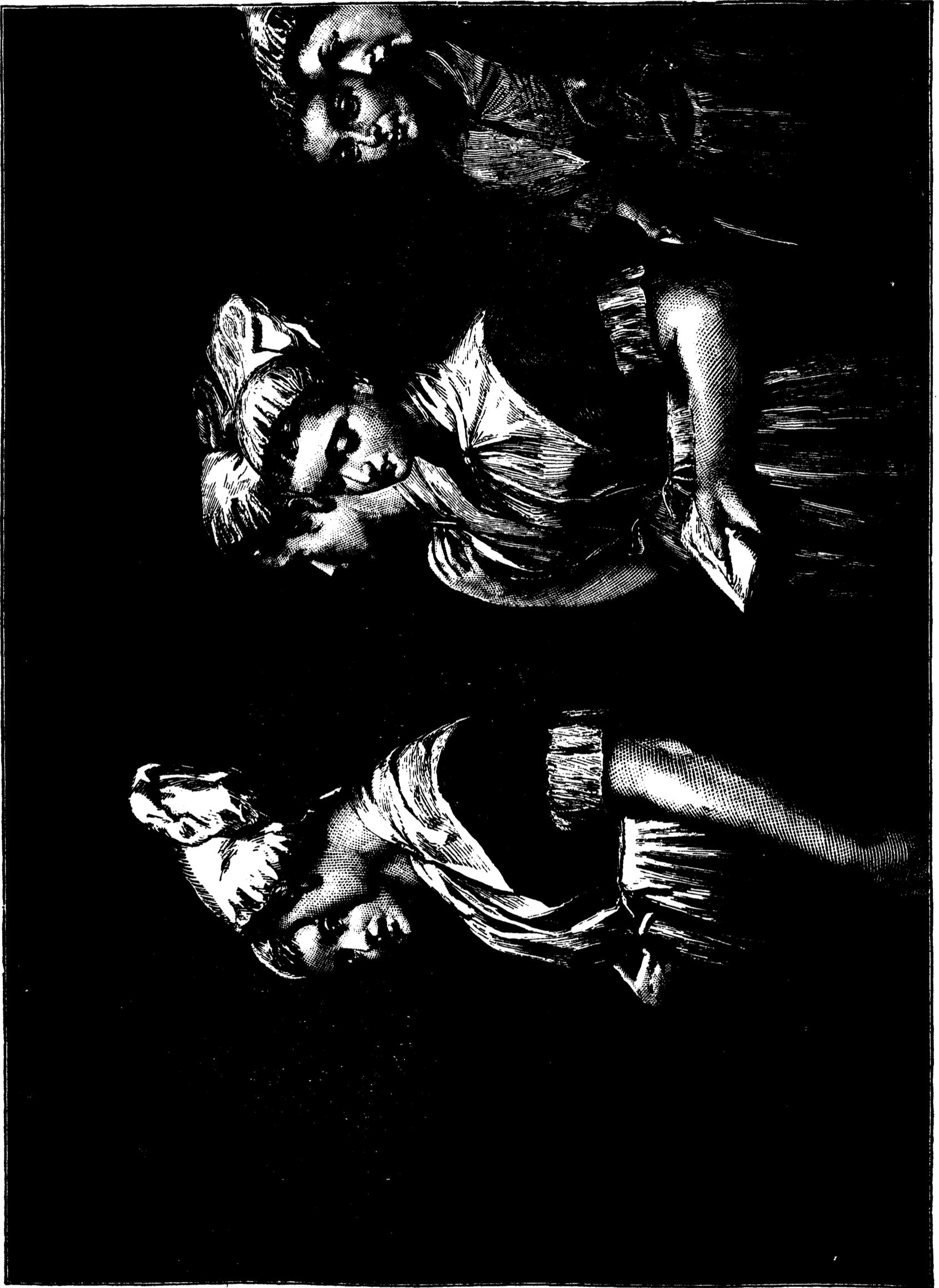
M. LOUIS LABRÈCHE-VIGER.



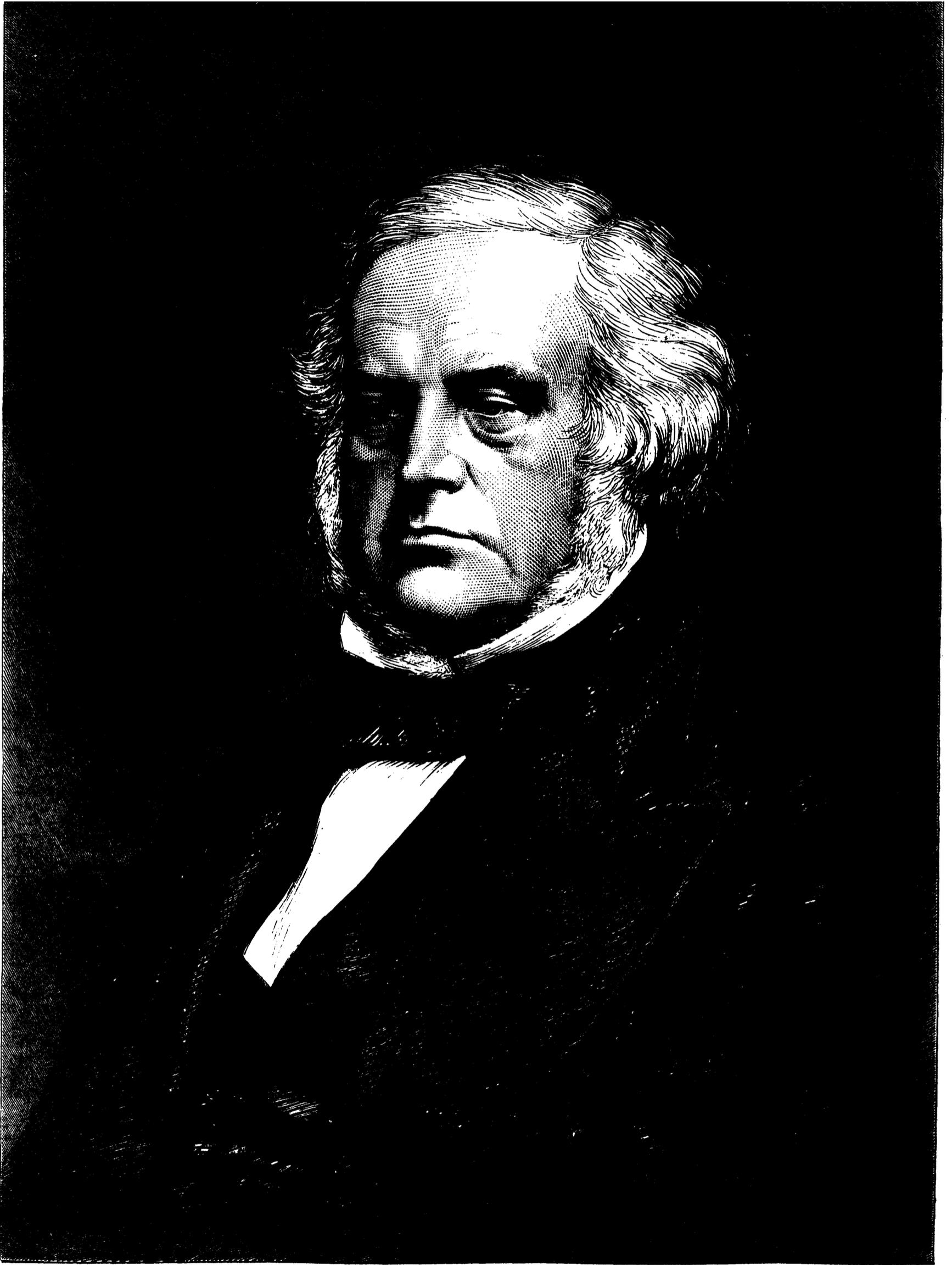
PHYSIONOMIES À L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.—(CROQUIS PAR NOTRE ARTISTE.)



UNE ÉRABLIÈRE.—PAR ALLAN EDSON.



LE DIMANCHE MATIN EN BRETAGNE.



L'HON. JOHN BRIGHT.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 16 MAI, 1872

## SEMAINE PARLEMENTAIRE.

Lundi, 6 Mai.—Cette séance a été une séance d'expérimentation. On y a prélué au grand débat sur le Traité, commencé directement mercredi, 8 courant. L'opposition s'est contenté de faire des reconnaissances près du camp ministériel et a fait jouer ses éclaircisseurs. M. Cartwright, par sa motion blâmant le gouvernement Impérial au sujet des réclamations feniennes, l'Hon. M. Blake, par son habile proposition endossant les plaintes du gouvernement Canadien, telles que formulées dans les dépêches du 1er et du 28 juillet dernier ne voulaient évidemment que savoir à quoi s'en tenir sur les forces du gouvernement lors de l'épreuve définitive.

Le gouvernement et ses amis avaient l'œil au guet et ne se sont point laissé surprendre. Sur les deux motions, le ministère obtint une majorité de 43 à 47.

Mardi, 7 mai.—Sir Francis Hincks donne avis qu'il présentera, vendredi, 10 mai, des résolutions à l'effet de rappeler les impôts sur le thé et le café.

Sir John A. Macdonald introduit un *Bill* sur les associations ouvrières, afin d'assimiler sur le sujet nos lois à celles de l'Angleterre.

Sur le projet de loi du ministre des Finances, le gouvernement a renversé, par une majorité de 107 contre 54, une motion de M. Holton tendant à restreindre le droit d'émission et de réserve du gouvernement. Après plusieurs contre-propositions, le *Bill* de M. Hincks subit sa troisième lecture et fut adopté.

Sir George E. Cartier soumit à la Chambre des résolutions sur son Chemin du Pacifique. Sir Alexander T. Galt se prononça pour la mesure de Sir Georges, ainsi que l'Hon. M. Blake, et elle fut adoptée avec quelques amendements de détail. C'est, pour l'honorable Baronet, un très-grand succès que de pouvoir rallier sur ce point particulier les adversaires les plus redoutables de la politique générale de son gouvernement.

Mercredi, 8 mai.—Belle fête et grand discours de l'Hon. M. Blake sur le Traité de Washington.

M. Blake s'est maintenu à la hauteur de sa réputation et a fait un discours habile, étudié et effectif, suivant le langage de la *Gazette* de Montréal, qu'on ne peut accuser de partialité pour le jeune chef du parti réformiste à Toronto.

Le gouvernement, suivant M. Blake, donne un démenti formel à toute sa conduite passée; en demandant au Parlement Canadien de ratifier le Traité, il abandonne par là même toutes les prétentions qu'il a émises, tous les droits qu'il a revendiqués dans ses négociations antérieures avec le Cabinet Impérial.

Ainsi, par exemple, pour remonter à l'origine et faire retomber plus lourdement la responsabilité sur les épaules des ministres fédéraux, M. Blak, nous les montre tout d'abord insistant pour un règlement par une commission de trois membres seulement, un pour l'Angleterre, le deuxième pour les Etats-Unis et le troisième pour le Canada; de cette façon, les intérêts coloniaux avaient plus de chance d'être sauvegardés: c'était un contre deux. Plus tard, Sir John a accepté le rôle de commissaire Impérial dans une Commission de dix membres, dont cinq pour l'Angleterre et cinq pour les Etats-Unis. Les chances diminuaient d'autant.

L'infériorité du rôle par nous accepté se fait de suite sentir dans la question des pêcheries, qui n'a été, suivant M. Blake, qu'éludée et ajournée, mais nullement réglée d'une manière permanente. La difficulté des promontoires reste en suspens pour renaître dans 12 ans.

Quant à la réciprocité, quant au marché américain pour nos poissons et nos huiles, c'est un avantage tout simplement illusoire, et d'une valeur à peine nominale. Qu'il plaise au gouvernement américain d'établir une prime en faveur des pêcheurs des Etats, et la réciprocité n'est plus rien. Les Américains exploiteront et ruineront nos pêcheries, et, protégés par un aide de leur gouvernement sous forme de prime ou de *bonus*, ils en écoulent les produits chez eux à des prix qui déferont la compétition des pêcheurs canadiens.

La concession absolue de la libre navigation du St. Laurent est une véritable aliénation territoriale. On aurait dû en limiter le temps et ne la donner que sous bénéfice de réciprocité, comme nos canaux.

Le rejet des réclamations feniennes et la garantie impériale promise en échange de l'abandon que nous devons en faire, fournissent à M. Blake l'occasion de son meilleur mouvement oratoire. Il s'élève éloquemment contre ce marché de sentiment, d'honneur et d'argent que représente nos concessions, nos humiliations nationales payées par un cautionnement de quelques millions de piastres.

« Le motto de la Grande-Bretagne, dit-il, a toujours

« été: "Dieu et mon droit," et si elle voulait conserver "ses droits, elle devait faire appel au Dieu de la guerre comme au Dieu de la paix." »

On nous permettra d'ajouter à cette analyse une simple remarque, qui sera tout à la fois une appréciation et un acte de justice. M. Blake a non seulement été habile, mais nous pensons aussi qu'il a été honnête. Il s'est bien gardé de donner dans les exagérations et les invectives du *Globe*. Il a bien montré que le gouvernement canadien s'était contredit et avait cédé; mais il n'a pas beaucoup cherché à prouver qu'il aurait pu faire autrement. Au contraire, il a fortement approuvé ses premières démarches et ses premières revendications, repoussées, les unes après les autres, devant la Haute-Commission, par les Etats-Unis, appuyés des commissaires anglais qui marchaient toujours de concessions en concessions. Ce qui faisait dire à Sir John A. Macdonald que le traité de Washington n'était pas satisfaisant, mais qu'il valait mieux l'accepter parce que l'Angleterre le voulait ainsi.

L'on peut dire, sans forcer le sens des phrases, que M. Blake a, pratiquement, en ce qui regarde la pression anglaise, adopté à peu près les mêmes conclusions. En effet, sa motion en amendement ou de censure, comme on voudra l'appeler, est surtout dirigée contre l'Angleterre. Voici cette motion: "Que cette Chambre se croit tenue, avant d'adopter ce bill (le bill de Sir John pour la ratification du traité) de déclarer qu'il y a,—malgré le bon vouloir des sujets de Sa Majesté, le peuple du Canada, à s'imposer tous les sacrifices raisonnables dans l'intérêt de l'empire,—un mécontentement général et bien fondé affectant tout le pays et causé par la manière dont nos droits ont été trafiqués dans les négociations de Washington, ainsi que par la proposition subséquente de notre gouvernement à l'effet d'engager l'Angleterre à endosser un emprunt comme prix de notre acceptation du traité et de l'abandon de nos réclamations feniennes, qui touchent non seulement notre bourse, mais encore notre honneur et notre tranquillité."

Cette motion, tirée au net, dégagée de sa confusion et de ses longueurs calculées, réduite à sa plus simple expression, signifie purement ceci: que le gouvernement anglais doit être blâmé de nous avoir sacrifiés à Washington, et que le ministère fédéral doit être censuré pour avoir accepté, moyennant cautionnement, la politique ou le traité que l'Angleterre nous impose.

M. Blake fut suivi de l'hon. M. McDougall, qui parla en faveur du traité. MM. Rymal, Young et Huntington firent aussi d'assez longs discours, sans toutefois produire de faits ni d'arguments nouveaux.

Vendredi, 10 mai.—Après un débat de peu d'importance sur les résolutions de M. Hincks pour le rappel des droits sur le thé et le café, le traité de Washington revint sur le tapis. M. Mills fit le premier discours de la séance: répétition un peu longue et fort ennuyeuse de ce que MM. McKenzie et Blake avaient déjà fort bien dit.

Sir Alexander T. Galt prend ensuite la parole. La Chambre et le pays l'attendaient avec impatience et inquiétude. Dans toutes les questions qui touchent aux relations du Canada avec l'empire, on s'arrête, on se penche et on regarde pour "voir venir" M. Galt qui, généralement, se fait un malin plaisir de désappointer tout le monde. Son discours du 10 courant a surtout désappointé l'opposition.

Il a fini son discours en déclarant qu'il était carrément pour le traité, sans restriction, sans ambages, puisqu'aucun des deux partis n'était disposé à accepter les conséquences d'un refus d'acquiescer aux désirs de l'Angleterre, c'est-à-dire puisque personne n'était prêt à briser maintenant le lien colonial. Nous croyons que Sir Galt a frappé juste, et, malgré les dénégations de Sir John, nous restons convaincu que c'est là le dernier mot de toute la question.

Au reste, M. Galt a été prudent, habile et réservé, comme toujours. C'est un homme qui se compromet rarement. Il s'est plutôt occupé des résultats politiques que des détails du traité. Il a fait peu de reproches au gouvernement; il a même avoué que le traité laissait encore presque tout en notre pouvoir, moins la libre navigation du St. Laurent, concession qu'il considère de peu de valeur. Mais l'ensemble du traité, les insistances de l'Angleterre pour en obtenir de nous la ratification, confirment et vérifient ses prévisions et ses prédictions. L'Angleterre, par les nécessités de sa politique européenne, devait nous sacrifier pour en arriver au règlement de ses difficultés avec les Etats-Unis. Nous aurions pu, par une politique ferme jusqu'à l'indépendance, éviter cette humiliation. Les hommes publics, le pays ne l'ont pas voulu. Il ne nous reste plus qu'à adopter le traité. C'est là l'opinion de M. Galt et c'est ce qui l'engage à voter pour le traité.

L'hon. M. Howe a fait son petit discours; suivant son habitude, il a manqué de tact et de discrétion. Il a presque fait l'éloge des feniens, ce qui a provoqué la noble

indignation de notre ami le colonel Gray, autre hableur qui croit sa parole nécessaire dans toutes les grandes discussions.

J. A. MOUSSBAU.

## ÇA ET LÀ.

LE CONCERT DU SEPT.

Encore un succès pour M. Boucher, le chœur du Géau et l'orchestre qu'il dirige. Nous avons déjà fait l'éloge de ce chœur populaire et distingué, qui sait si bien interpréter la belle et grande musique des premiers maîtres. Ajoutons que l'orchestre ne lui en cède pas et qu'il est très bien composé sous le rapport de la qualité des personnes et du talent musical. Il serait difficile de faire un meilleur choix.

Outre madame Boucher, mademoiselle Jacques et M. Napoléon Beaudry, qui ont eu autant de succès qu'au concert du 17 avril, nous avons eu le plaisir d'entendre MM. Martel, Lavoie et Maillet, trois véritables étoiles qui brilleraient dans n'importe quel ciel.

M. MARTEL.

M. Martel a déjà fait ses preuves, il est revenu dans son pays natal, il y a deux ans, avec le titre de lauréat du Conservatoire de Liège, en Belgique. Le premier, dans un conservatoire européen, il a révélé le talent artistique des Canadiens.

Jeune encore, il n'a que vingt-quatre ou vingt-cinq ans, ambitieux et laborieux, il a raison d'avoir confiance en l'avenir.

Sa tenue est excellente, son coup d'archet magnifique, ses *staccato* suffisent pour dénoter un artiste. On dit que sa qualité de sons n'est pas parfaite encore et que c'est la raison pour laquelle il ne devrait pas s'obstiner à attaquer toujours les morceaux les plus difficiles, il devrait modérer son courage et suivre une certaine progression nécessaire dans les arts comme dans toute autre chose.

M. LAVOIE.

M. Lavoie a une voix de baryton d'une richesse et d'une suavité admirable, cette voix elle nous poursuit, elle nous chante dans les oreilles longtemps après qu'on a cessé de l'entendre, on dirait l'écho lointain d'une de ces harmonies de la nature célébrées par les poètes. Et cette voix elle n'est que ce que Dieu l'a faite; que serait-elle devenue, si elle avait été cultivée avec le soin dont elle était digne?

Est-ce au bruit du marteau que cette voix a pu se former? Est-ce en chantant tous les matins aux grandes messes ou aux enterremens dans l'église Notre-Dame qu'elle peut se conserver? Déjà, elle est un peu fatiguée.

M. Lavoie était, il n'y a pas longtemps, un bon ouvrier, obligé de consacrer tous ses instants à la subsistance de sa famille, intelligent, d'une éducation et surtout d'une délicatesse de sentiments et de manières au-dessus de sa condition, il a obtenu un emploi à la douane, mais il aurait dû naître dans un pays où la culture d'un pareil talent ouvre une carrière brillante à ceux qui le possèdent.

M. MAILLET.

Cette remarque peut s'appliquer à M. Maillet qui est avocat et réussit très bien, mais qui possède (suivant l'expression consacrée par l'usage) une fortune dans le gosier. Ceci n'est pas de l'exagération, tous ceux qui ont voyagé s'accordent à dire, qu'ils n'ont jamais entendu, aux Etats-Unis ou en Europe, une plus belle voix de ténor.

Il n'y a que deux ou trois semaines encore, M. Steele, du *Northern Journal*, le comparait au fameux Mario. La voix des Lefranc, des Capoul et des Brignoti n'a pas la moitié de l'étendue, de la puissance et de la vibration métallique de la sienne. Sans doute il n'a pas la finesse de vocalisation de ces artistes distingués, il n'a pas cette souplesse de sons qui donne à chaque sentiment sa véritable interprétation, l'effet de l'art manque; mais cela s'apprend par l'étude, s'acquiert par la culture. La nature ne fait pas seule les artistes que les orateurs ou les poètes. Le diamant lui-même n'a-t-il pas besoin d'être poli et façonné pour briller dans tout son éclat?

Mademoiselle Emma Lajeunesse serait-elle aujourd'hui l'une des célébrités artistiques de l'Europe, si elle n'eut jamais eu l'avantage de se former à l'école des grands maîtres, de joindre les charmes de l'art aux dons de la nature?

Comme nous l'avons dit souvent, les talents de toutes sortes ne manquent pas parmi nous, mais le théâtre, la fortune, les Mécènes font défaut. Chacun est obligé de mettre en pratique le précepte: *primo vivere*. Il ne suffit pas d'avoir des ailes, il faut aussi avoir du pain.

L'AFFAIRE GUIBORD EN BELGIQUE.

La *Belgique Judiciaire*, journal de jurisprudence et de législation, publié à Bruxelles, fait une analyse de l'affaire Guibord et une appréciation des plaidoiries. Les auteurs de cette revue paraissent s'être fort intéressés à cette cause et aux incidents qui l'ont marquée. Ils ont pris plaisir à reproduire les parties les plus saillantes de cette cause, les interruptions nombreuses du juge et les réparties des avocats. Ils rendent justice aux uns et aux autres et trouvent que tous ils ont employé beaucoup de connaissances, d'énergie et de talent.

Ils établissent la position prise par les avocats de la demande en cette cause et citent quelques-unes de leurs paroles, mais quoiqu'ils soient évidemment de l'école libérale, ils paraissent avoir préféré les plaidoiries des avocats de la Fabri-

que, MM. Jetté, Cassidy et Trudel, à celles de leurs adversaires, du moins ils en parlent avec plus d'éloges.

Ils appellent M. Cassidy un très habile homme et citent quelques-unes de ses réparties :

Ils disent que *M. Jetté leur paraît être un avocat d'une haute valeur qui serait au premier rang dans tous les barreaux où se plaident de grandes causes.*

Ils ajoutent que M. Trudel a plaidé avec un rare talent et une présence d'esprit qui lui fait toujours trouver la meilleure réponse aux objections du juge.

Nous avons vu avec plaisir ces éloges donnés par un journal européen au talent des avocats qui ont plaidé dans cette cause célèbre.

L'HON. M. LABERGE ET M. BEAUCHEMIN.

M. Beauchemin, rédacteur de cette moitié de feuille qu'on appelle *Le Messager de Granby*, insulte l'Hon. Charles Laberge. On peut ne pas partager les opinions politiques de M. Laberge, mais il est une chose qu'on ne peut lui nier à moins d'être de mauvaise foi, savoir : le talent, la sincérité des convictions et la noblesse du caractère. Au plus chaud même de la lutte ardente que se livraient, il y a quinze ans, deux partis puissants, personne, jamais n'a osé l'insulter, car on se connaissait alors en hommes, et on savait que M. Laberge en était un. En le voyant reparaitre sur la scène politique, les honnêtes gens de tous les partis ont applaudi, on a même oublié l'adversaire politique pour ne voir qu'une de nos gloires nationales.

Mais nous comprenons qu'il ait été insulté par M. Beauchemin.

Un homme qui se permet d'avoir des principes et des convictions, de préférer la satisfaction de sa conscience à l'éclat des honneurs et aux jouissances de la fortune, doit paraître bien méprisable aux yeux de certaines gens. C'est l'histoire de ce coquin qui n'ayant pu réussir à décider son frère à commettre un crime lui reprochait de ne pas avoir de caractère.

M. Laberge jugé par M. Beauchemin ! Quelle dérision du sort ?

Je sais à quelles injures je m'expose ; mais ces injures là ne font pas de mal.

M. VEUILLOT.

Plusieurs personnes sont d'avis que nous nous sommes trompés dans l'appréciation de la manière dont M. Veillot a accepté les conseils du Souverain Pontife ; ils considèrent qu'il ne pouvait faire un acte de soumission plus parfait. Elles croient que sa déclaration veut dire simplement ceci : qu'il fera tout en son pouvoir pour procurer l'accord désiré par le Souverain Pontife et que s'il ne réussissait pas, il cesserait d'écrire plusieurs journaux adversaires même de M. Veillot, ont vu sa soumission de cet oeil là. Nous ne demandons pas mieux que de nous être trompés, et aussitôt que nous en aurons la preuve nous le dirons. La soumission de M. Veillot serait un acte trop beau pour qu'on lui en ôte le mérite, et nous comprenons que ses amis et disciples veuillent au moins jouir de la consolation qu'elle leur donne.

L. O. DAVID.

Nous n'avons pas besoin de recommander à l'attention publique la correspondance du Dr. Larue de l'Université-Laval, sur l'éducation. C'est la question touchée dans le vif.

#### ANNUAIRE DE VILLE-MARIE.

Nous avons toujours oublié d'accuser réception de la première et de la dernière livraison de cette utile publication. La troisième livraison paraîtra le 24 mai prochain.

LA FÊTE DE JEUDI DERNIER.—Cette fête a été splendide. Mgr. Taschereau recevait le pallium en présence de six évêques, deux cents prêtres et d'une foule immense. Le pallium est un ornement fait de la laine la plus fine. Deux brebis sont choisies et bénies exprès pour cela tous les ans à Rome. Le pallium confère à celui qui l'obtient des pouvoirs particuliers et chaque archevêque se fait un devoir de le demander aussitôt après qu'il a été sacré. Il se porte autour du cou.

Notre-Dame offrait un coup-d'oeil grandiose ; tout a été bien fait, rien n'avait été épargné pour que la solennité fut digne de son objet. Le chant et la musique, sous la direction de MM. Barbarin et Larue, ont eu le plus grand succès ; le chœur se composait de deux cents voix.

Le sermon a été prêché par Mgr. Guigues, d'Ottawa, qui a parlé des persécutions et des triomphes de l'Eglise catholique.

Ce sermon est un beau morceau d'éloquence. Mgr. Guigues a su faire, dans un cadre restreint un magnifique tableau où on voyait briller les hommes et les choses qui font dans ce siècle la gloire de l'Eglise. Il a su y mettre, avec beaucoup de délicatesse, la figure de Sa Grâce Mgr. Taschereau.

#### LES BOURREAUX DE MONTRÉAL.

On lit dans une brochure publiée, il y a quelques mois, des détails émouvants sur les bourreaux de Montréal. Voici ce qu'on y lit :

N'avez-vous jamais rencontré le matin, sur la rue Craig, de la rue Jacques-Cartier à la rue St. Denis, (il ne dépasse que rarement ces deux rues,) ou bien encore devant la Station de Police du Carré Jacques-Cartier, un homme encore jeune, d'une remarquable misère ?

Chapeau fantastique, déformé par l'usure et les accidents, longue redingote, datant d'un autre âge, trop étroite et éclaboussée de large tache de boue, du haut au bas.

Les pantalons sont teints de graisse et de poussière et abominablement éfrangés.

Cette défroque est digne d'être étudiée, un acteur, bien certainement pourrait en tirer partie.

Ses pieds sont chaussés de savates de cuir, rougies et crevées, avec une toile d'araignée pour semelle. Un jour d'hiver, les pantalons qui tombaient moins que de coutume, m'ont montré ses pieds, ils étaient nus, mais cette affreuse misère n'inspire aucune pitié ; cet homme a des regards qui, involontairement, vous font passer le frisson.

A travers ses haillons il montre une figure sillonnée par les stigmates indélébiles des vices les plus honteux ; son regard fauve ne se fixe jamais sur personne ; ses yeux injectés sont entourés d'un affreux cercle rouge.

Son front est bas, ses cheveux à reflets bruns, mais dont il serait cependant difficile de préciser la nuance, viennent se séparer presque au milieu de sa tête, et couvrent entièrement ses tempes.

Son nez est court, sa bouche large, ses dents jaunes, son menton accentué et un collier de barbe rougeâtre dissimule une partie de son cou qui semble avoir quelque propension au goitre.

Il maintient toujours entre ses dents, par un prodige d'équilibre, un débris de pipe en terre, affreusement noirci par le jus de la nicotine ; il renvoie la fumée par larges bouffées et par son air de béatitude, semble être le plus voluptueux fumeur de Montréal.

Cet homme, lecteur, vous l'avez également souvent rencontré, souvent suivi peut-être, vous demandant qui avait pu le plonger dans une aussi affreuse misère, presque de nudité.

Cet homme, lectrice, a bien des fois passé à vos côtés, effleuré votre robe, sans même attirer votre attention.

Jamais vous ne vous étiez douté que cet homme en haillons était le

#### BOURREAU DE MONTRÉAL.

Cet homme s'appelle *Henry Canovan*. Le shérif lui a reconnu une certaine habileté dans l'art de placer un nœud coulant au tour du cou d'un condamné, aussi est-ce à lui qu'ont été confiées les dernières exécutions.

Toujours il s'est proprement acquitté de sa besogne et si l'agonie de Lee, le dernier supplicié, s'est un peu prolongée, il sait bien en rejeter la faute sur le médecin de la prison qui, affirme-t-il, "a voulu lui apprendre comment se plaçait une corde."

Henry Canovan est né de parents irlandais, il peut avoir aujourd'hui quarante-deux ans. Il a passé une partie de sa jeunesse aux Etats-Unis, et depuis dix ans environ qu'il a reparu à Montréal, sa maison a toujours été l'objet d'une surveillance particulière de la police.

Il s'est marié il y a cinq ans, avec une des plus glorieuses déesses de la ferme Logan, Catherine Fitzgerald, qui paraît régulièrement tous les mois à une des deux cours, quelquefois accusée d'ivresse, plus souvent encore de favoriser la prostitution.

Le repaire du bourreau est bien connu, c'est un antre immonde dans lequel nul n'ose pénétrer, si ce n'est la plus repoussante crapule des faubourgs. Il demeure au coin de la rue Gain et de la rue Ste. Catherine, dans un quartier où les plus hardis, vu le nombre restreint de notre police, n'osent pas pénétrer à une certaine heure.

Nous avons fouillé le casier judiciaire de Canovan ; ses délits, quoique nombreux, ne sont pas importants.

Il a subi un nombre considérable de condamnations pour ivresse, et le 13 janvier dernier, le tribunal du Recorder lui infligeait, ainsi qu'à sa digne moitié, trois mois de prison pour tenir une maison de prostitution.

Le vingt-huit du mois d'octobre, il a été condamné pour ivresse à dix jours de prison, il était donc incarcéré peu de jours avant la dernière exécution.

Canovan jouit d'une grande popularité dans le monde des voleurs et des prostituées ; sa maison leur est toujours ouverte. C'est chez lui que se sont réfugiés Ryan et O'Bourke, les deux échappés de la prison de Montréal.

Canovan ayant appris la sentence portée contre John Lee, pour le meurtre de Mme. Foster, par le tribunal de la Reine, est allé de suite trouver le shérif qui a accepté ses services, comme exécuteur de cet arrêt. Son droit d'ancienneté lui méritait la préférence sur tous les autres concurrents.

Il a surveillé l'établissement de la potence ; la construction en avait été confiée à quelques détenus, qui rougissaient du triste travail qui leur était dévolu.

La veille, dès le matin, il s'était rendu à la prison, avait passé une partie de sa journée à étudier le fonctionnement de la trappe, et le soir s'était couché dans une cellule voisine de celle du condamné.

Le lendemain, après l'exécution, craignant que la foule indignée ne l'attende en dehors des murs de la prison, il avait profité des ombres de la nuit pour reprendre le chemin de son antre affreux de la rue Gain.

Publions maintenant les nobles états de service de Canovan. Il a fait à Montréal trois exécutions :

Jean-Baptiste Barreau, 1860 ; James Mack, 1866 ; John Lee, 1871.

On lui attribue également une exécution à St. Hyacinthe, ainsi que celle de Whelan à Ottawa. Nos informations ne nous permettent pas d'affirmer qu'il ait fait la dernière.

Ces quelques renseignements suffiront à la curiosité de nos lecteurs, désormais le nom de Canovan se trouve la proie de l'indignation publique.

LE DERNIER SOLDAT ANGLAIS.—Hier vers midi, les derniers soldats anglais qui se trouvaient encore à Québec, un petit détachement du 60ième carabiniers, ont quitté la capitale, et se sont embarqués à bord du *Secret*, en route pour Halifax.

La vieille citadelle, sur la cime de laquelle, depuis si longtemps, les fils d'Albion faisaient tonner le canon... du midi, a été remise, de la manière la plus paisible du monde, au enfants du sol, à qui est maintenant confiée la garde du drapeau national. Un détachement de l'Artillerie de la Puissance, bande en tête, est allé reconduire au quai ces derniers représentants de l'armée impériale.—Le *Canadien*.

Un écrivain français reproche à la Patti et à la Neilsson de ne pas revenir se faire entendre à Paris pendant la saison prochaine. Il dit que les premières, elles auraient dû se montrer reconnaissantes envers la ville qui a fait leur réputation, en contribuant à lui rendre après ses malheurs sa splendeur artistique. Leur conduite prouve, dit-il, qu'on peut être une grande artiste à la scène tout en restant une cabotine dans les coulisses.

#### FAITS DIVERS.

Un suicide bien douloureux vient de jeter la consternation parmi les paisibles habitants de Saint-Colomb de Sillery. Constance Girard, épouse de Jacob Bec, journalier, manifestait depuis quelque temps, à la suite d'une maladie, des symptômes de folie, et parfois elle tombait dans une mélancolie noire. Elle s'est pendue, hier matin, dans un bouquet de bois situé à quelque distance du village, entre les propriétés Jackson et Sharples. On la surveillait depuis plusieurs jours, mais hier matin, vers huit heures, elle s'éloigna de la maison sans être remarquée ; et quand on s'aperçut de son absence on s'empressa de la chercher, et quand on la trouva il était trop tard, la malheureuse était appuyée sur les genoux dans la position de la prière, et elle était accrochée à une branche d'arbre. Elle était âgée de 54 ans.

Dernièrement, un nommé Clark a tué sa femme dans un accès de jalousie, pendant qu'elle dormait profondément. Il lui a fait des blessures mortelles à la tête, avec un couteau de boucher, et la mort a été si prompte que la mère de la défunte et une petite fille qui couchaient dans une chambre voisine, n'ont pas eu connaissance du meurtre.

Le meurtrier s'est enfui aussitôt qu'il a eu tué sa victime. Depuis un an, il était atteint d'hydropisie et cette maladie lui avait affaibli considérablement la vue. Il était naturellement jaloux et depuis qu'il était malade, il l'était d'avantage.

Un nommé Griswold était employé par lui pour conduire une de ses voitures. Bien que la conduite de Griswold ne justifiait aucunement les soupçons de Clark, celui-ci était jaloux de lui et maltraitait sa femme en conséquence.

Le meurtrier a tenté de s'empoisonner, mais en a été empêché à temps.

Joseph Tourrés, âgé de quarante-cinq ans, a été exécuté à Aix, le 22 avril, à cinq heures du matin, sur la place des Prêcheurs, vis-à-vis du palais de Justice.

Joseph Tourrés, pendant la nuit de Noël dernier, avait assassiné sa femme, et pour faire croire à une agression, il avait enfoncé la porte de sa maison et s'était volé à lui-même 200 francs. Puis il avait enfoui dans un champ ses habits ensanglantés ; mais ils avaient été découverts par un chien de berger, ce qui amena des aveux de l'assassin.

Une foule immense encombra, dès trois heures du matin, la place où le crime allait s'exécuter. A cinq heures et demie, Tourrés arrivait sur le lieu de l'exécution, qui se trouve circonscrit entre le palais de Justice et les prisons.

Le condamné, très pâle, mais parfaitement résigné, monta les degrés de l'échafaud avec l'aide de deux prêtres. Arrivé sur la plateforme, il embrassa les deux ecclésiastiques qui n'avaient cessé de l'exhorter au repentir ; puis, sans prononcer une parole, il se livra aux aides. Quelques instants après, sa tête tombait et la foule s'écoulait silencieuse et indifférente.

UNE ARCHI-ÉPOUSEUSE.—Avant-hier, un jeune homme nommé James Smith a été conduit devant la cour de Jefferson Market, accusé par sa femme, Eliza Brownell, du n. 238 Green street, de l'avoir battue. Le visage du prisonnier, tout sillonné de disgrâces, était un vivant témoignage du conflit conjugal qui l'amena devant la cour. Bientôt est arrivé le père du prévenu, M. George Smith, attorney, marshal de la cour civile du premier district, ex-capitaine de police du sixième precinct. Après avoir jeté un regard courroucé sur son coquin de fils, M. Smith, père, a fait à la cour la biographie de la plaignante, sa brue, Eliza Brownell.

Il y a trois ans, cette intéressante personne, qui dirigeait alors une "pension pour jeunes dames" (ne pas confondre avec un pensionnat) épousa M. Alexander Orells, neveu de M. Smith, père. Les nouveaux époux partirent pour la Nouvelle-Orléans, dans l'intention d'y passer leur lune de miel ; mais madame Orells se conduisit d'une façon si excentrique que les autorités lui signifèrent d'avoir à quitter la ville à bref délai. Elle ne se le fit pas répéter, ramena son mari, à New-York et quelques jours après obtint un divorce. Le neveu de M. Smith ayant voulu, malgré le divorce, continuer à vivre avec sa femme, celle-ci se débarrassa définitivement de lui en le faisant condamner à un an d'emprisonnement pour l'avoir menacé d'un couteau.

Pendant que son premier mari était en prison, la femme divorcée fit la connaissance de M. George Smith, père,—celui même qui raconte cette histoire—l'oncle du prisonnier, et se fit épouser par lui. M. Smith devint ainsi le mari de sa nièce par alliance, laquelle se trouva la tante de son premier mari. Mais ce n'était rien auprès des complications qui devaient promptement surgir. Moins de trois mois après son second mariage, Mme Smith s'amouracha de James Smith, fils de son mari, s'enfuit clandestinement à New-Haven et l'épousa. Cette nouvelle ne fit pas plaisir à M. Smith père, qui n'a jamais pu s'habituer à voir dans sa femme sa belle-fille et son gendre dans son fils. Cette position civile déconcertait toutes les notions juridiques de l'attorney, et il cessa toutes relations avec son fils. Ce fut avec une douce satisfaction qu'il apprit peu de temps après que l'épouseuse enragée avait introduit une demande en divorce contre son troisième mari. Elle avait même eu le front de demander à son ex-mari, le père de l'actuel, de plaider pour elle, mais il a repoussé cette offre avec indignation.

Le point de savoir si le divorce a été obtenu n'a pas été éclairci, mais le fait est que les époux sont revenus à New-York, et que la femme abandonnant Smith fils, comme elle avait abandonné le neveu, puis le père, vit au n. 336 Greene street sous le nom d'Eliza Brownell. C'est là que s'est livré le duel à la suite duquel elle a fait arrêter son troisième mari.

Ayant conté cette histoire édifiante, Smith, père, a fourni caution pour Smith fils et l'a emmené en maugréant entre ses dents qu'il avait grande envie de l'envoyer, avec sa femme, dans la prison d'Etat.

C'EST UN FAIT.—Que le Remède Shoshonees et les pilules exercent une prodigieuse influence en favorisant l'appétit, réparant la digestion, régularisant les intestins et en faisant disparaître la faiblesse de nerfs et la débilité. Les plus faibles ne seront aucunement incommodés par l'usage de ce grand altératif indien et tonique médicamenteux, mais regagneront graduellement la santé. Les plus forts se préserveront de beaucoup de malheurs dans lesquels leur confiance exagérée dans leur force et leur mépris des résultats, souvent les entraînent. Les invalides qui souffrent depuis longtemps, peuvent regarder cette médecine réparatrice et vivifiante, avec l'espoir certain de voir leurs maladies adoucies sinon complètement guéries par ses effets.

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 16 MAI, 1872.

AU POLE NORD.

Une nouvelle expédition arctique doit partir de San Francisco. Le promoteur en chef est un Français, Octave Pavy.

L'explorateur a le projet de partir de San Francisco au mois de mai dans un vaisseau frété par lui, et de gagner Petropawlovski, capitale du Kamchatka, sur le côté nord de la baie d'Avatcha.

Pourvu d'approvisionnement de toute nature, il se rembarquera pour le cap Jakan, sur le côté nord-est de la Sibérie.

Le radeau est gréé en sloop. Ses dimensions sont très petites, afin qu'il occupe peu de place, et les baggages du voyageur sont contenus dans un baril.

Si la mer était trouvée libre au-delà de la Terre-Wrangell, le radeau serait de nouveau lancé pour tenter de contourner le Greenland et le Spitzberg.

—Le Saint-Père a donné 10,000 fr., pour le séminaire de St Apollinaire et 5,000 fr., pour diverses œuvres de charité.

Dernièrement, comme le Souverain Pontife ordonnait de distribuer une assez forte somme d'argent aux pauvres, un prêtre pria de faire attention à l'état de la caisse.

VARIÉTÉS.

Un peintre provençal disait dernièrement, dans un salon: —Quand vous entendez un artiste dire de lui: "J'ai du talent..."

—Moi, je n'ai pas de talent! —Moi, je n'ai pas de talent!

BOUTADES.—Trois vérités empruntées: Ce qu'on rencontre de plus ennuyeux chez la femme, c'est l'homme.

—Il m'a dit: Vous avez un teint de rose. —Oui, de rose jaune.

CES MARIÉS! —Si un honnête homme, disait une femme à son époux, est le plus noble ouvrage de Dieu, qu'est-ce donc qu'une honnête femme?—Le plus rare, ma chère, répondit froidement le mari.

Louis XIV disait à un seigneur de sa cour, en lui montrant les nouveaux bâtiments de Versailles: "Vous souvient-il qu'il y avait là un moulin?—Oui, si e, le moulin n'y est plus, mais le vent y est encore."

Un certain homme, rappelant à Turenne la journée de Rhétel, où il s'était laissé battre par le maréchal du Plessis-Paraslin, lui demandait comment il avait perdu cette bataille. Turenne lui répondit: "Par ma faute."

Turenne allait souvent entendre la messe à pied; de là se promener seul sur le rempart, sans domestiques et

sans aucune marque de distinction. Un jour, dans sa promenade, il passa près d'une troupe d'artisans qui jouaient à la boule, et qui, sans le connaître, l'appellèrent pour juger un coup: il prit sa canne, et, après avoir mesuré les distances, il prononça. Celui qu'il avait condamné lui dit des injures.

ELLE.—Tu ne t'ennuies pas de cette nouvelle existence? LUI.—Non. ELLE.—J'ai toujours peur que tu ne regrettes la vie de garçon! LUI.—Tu es une enfant. Je la regrette si peu que si tu mourais je crois que je me remarierais de suite.

La rosée, c'est la respiration de la lune.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

Westborough, Mass, le 9 courant, la dame de M. Edouard Ménard, une fille.

A Wilkinsonville, Sutton, Mass, le 5 courant, la dame de M. Joseph H. Morin, un fils. Parrain et Marraine, Flavien Parent et Julie Morin.

En cette ville, le 10 courant, la dame de M. Elie Tourangeau, typographe, une fille.

MARIAGES.

A Worcester, Mass, le 29 Avril courant, par le Rév. M. J. B. Primeau, curé du lieu, M. Ovide de Villers, ci-devant de St. Ours, Canada, à Dlle. Henriette Lafontaine, ci-devant de Dunham.

A Trois-Rivières, le 1er mai, par le Rév. M. Baillargeon, curé, M. Charles Edouard Philippe Gelin, fils de Casimir Gelin, Ec., à Dlle. Clorinde Dupont, fille de M. P. C. Dupont, tout deux de Trois-Rivières.

DÉCÈS.

A la Côte Visitation, dans la nuit de dimanche, le 12 courant, dame Catherine Petit, épouse de Moïse Robin Lapointe, à l'âge de 67 ans et six mois. Ses funérailles eurent lieu le 15 à l'Eglise du Côteau St. Louis.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

Table with columns for FARINE, MONTREAL, and QUEBEC, listing various goods and their prices.

THE UNION ART PUBLISHING CO

(Sera incorporée par acte spécial du Parlement, avec une responsabilité limitée.)

CAPITAL \$500,000 EN 5,000 ACTIONS DE \$100 CHAQUE.

De ces actions il y en a 2,500 maintenant offertes au public, sur lesquelles on se propose de ne demander qu'un versement de 60 par cent ou \$150,000.

LES VERSEMENTS SE FONT FAITS COMME SUIT:— Dix par cent en souscrivant et dix par cent le premier jour de chaque mois suivant, jusqu'à ce que la somme de \$150,000 soit payée.

DIRECTEURS PROVISOIRES:

- L'HON. SIR FRANCIS HINCKS, C. B., K. C. M. G., Ministre des Finances. L'HON. SIR ALEXANDER TILLOCH GALT, K. C. M. G. L'HON. ALEXANDER CAMPBELL, Ministre Général des Postes. L'HON. PETER MITCHELL, Ministre de la Marine. L'HON. JOHN HAMILTON, Sénateur. JOHN RANKIN, Ec., Marchand. GEORGE STEPHEN, Ec., Directeur de la Banque de Montréal. THOS. REYNOLDS, Ec., Directeur Général du Chemin de Fer St. Laurent et Ottawa. EDWARD GIFF PENNY, Ec., Éditeur et Propriétaire du Herald de Montréal. E. J. BARBEAU, Ec., Banquier. R. JAMES REEKIE, Ec., Ingénieur Civil. W. F. KAY, Ec., Directeur de la Banque des Marchands du Canada. HONORÉ COTTÉ, Ec., Banquier. L'HON. HENRY STARBUCK, Président de la Banque Métropolitaine. DONALD MACINNIS, Ec., Directeur de la Compagnie du chemin de fer Great Western, Hamilton.

BANQUIERS:

LA BANQUE DE MONTRÉAL, leurs succursales et leurs agents à New York.

AVOCAT:

L'HON. J. J. C. ABBOTT, Q. C., M. P.

COURTIERS:

Mess. MACDOUGALL et DAVIDSON, Bâtisses Mercantiles Britanniques du Nord. EDW. ALEX. PRENTICE, 60 rue St. François Xavier.

PROSPECTUS ABRÉGÉ.

Le but de cette Compagnie est l'établissement à New-York d'un atelier d'imprimerie et de publication, fondé sur les procédés très économiques et effectifs maintenant en usage aux ateliers de G. E. Desbarats, propriétaire du Canadian Illustrated News, de cette ville.

L'établissement comprendra:— La reproduction des gravures sur acier, musique, cartes, plans d'architectes, littérature du jour, livres illustrés pour enfants, livres de présents, ouvrages illustrés pour toutes les classes; la reproduction de gravures originales par le nouveau procédé photolithographique de dessin sur verre, et par photographie granulée, la publication d'ouvrages périodiques illustrés, etc.

L'économie réalisée par les méthodes inventées et perfectionnées de Leggo & Co. sur le mode ordinaire de produire des gravures, et le montant considérable d'ouvrage qui peut être fait dans cette ligne aux États-Unis offre une perspective de profits immenses sur le capital à être placé dans cette entreprise.

Les calculs faits du montant des travaux en perspective (et qui peuvent être examinés par ceux qui désirent souscrire) démontrent que l'on peut réaliser un profit d'au moins 33 par cent, sur le capital à être investi; tandis que sous des circonstances favorables ordinaires, les profits s'élèveront au double de ce pourcentage et sont démontrés susceptibles de s'élever à 150 par cent, sans efforts extraordinaires.

Les versements sur le capital seront comme suit: dix par cent en souscrivant et dix par cent le premier de chaque mois suivant, jusqu'à ce que \$150,000 aient été payés, après quoi on ne pense pas que d'autres versements soient nécessaires à moins que l'on veuille augmenter les affaires au-delà du cadre projeté. Les souscripteurs désirant payer d'avance leurs actions peuvent le faire moins 7 pour cent d'intérêt.

Aussitôt le capital souscrit, une assemblée des actionnaires sera convoquée et l'on choisira un Président et les Directeurs de la Compagnie. A cette assemblée une évaluation détaillée des dépenses probables sera soumise par les propriétaires qui assigneront aussi en même temps à la Compagnie leurs différents brevets d'invention en échange de deux mille cinq cents parts payées. Leur pouvoir de voter sera néanmoins limité à \$100,000 et ils s'engageront à ne pas disposer de leur capital avant l'expiration d'un an.

Les propriétaires se réserveront (sujet à l'approbation du bureau des directeurs) l'organisation et l'administration de l'établissement, le privilège de choisir les employés, désirant que l'institution soit établie sur un bon pied et conformément aux connaissances spéciales que leur donne leur expérience. L'intérêt considérable qu'ils ont en jeu est une garantie des efforts qu'ils feront pour assurer le succès complet et définitif de la Compagnie. Ils désirent que l'on comprenne clairement qu'ils n'encourront aucune dépense sans la sanction du président et des directeurs, qu'ils rendront un compte exact de toutes sommes d'argent versées entre leurs mains et que le Trésorier de la Compagnie sera nommé par le Président et les Directeurs.

GEO. E. DESBARATS, WM. A. LEGGO.

Les estimés énoncés plus au long dans le Prospectus (que l'on peut se procurer sur application) ont été soumis aux meilleures autorités pratiques, en cette ville, avec le résultat suivant:

MONTRÉAL, 16 AVRIL 1872.

Aux Directeurs provisoires de la UNION ART PUBLISHING COMPANY: MESSIEURS.—Nous avons examiné soigneusement l'état du coût, dépenses, et revenu probable énoncé par George E. Desbarats dans le Prospectus de votre Compagnie, et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous déclarons, que dans notre opinion, le coût et les dépenses sont presque dans chaque cas portés à un chiffre très élevé, pendant que les recettes devront probablement surpasser le montant mentionné dans le Prospectus.

Vos Obéissants Serviteurs,

JOHN LOVELL, Montreal Daily News. JAMES STEWART, Montreal Herald. RICHARD WHITE, Montreal Gazette.

Les applications pour des parts doivent être faites aux courtiers. Les livres d'actions seront fermés aussitôt que le montant du capital requis sera souscrit.

MONTRÉAL, 25 AVRIL 1872.

LAURELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT. Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

L. E. BEAUCHAMP & CIE. 89 RUE NOTRE-DAME 89. MONTRÉAL. L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail.

MANUFACTURE CENTRALE DE MARBRE. 61—RUE ST ALEXANDRE—61. (Vis-à-vis l'Eglise Saint-Patrice.) TANSEY & O'BRIEN, SCULPTEURS. MANUFACTURIERS de toutes sortes de monuments en pierre et en marbre, devants de cheminée, dessus de meubles, marbres pour tombeaux, Autels, etc., etc.

LIBRAIRIE NOUVELLE ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTRÉAL. Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

**NOUVEL ÉTABLISSEMENT.**  
**TREMPE & GAUTHIER,**  
 19 — RUE ST LAURENT — 19

**MM. TREMPE & GAUTHIER** ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 courant, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts.

M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires.

**F. X. TREMPE & S. GAUTHIER.**  
 Montréal, 8 Mai 1872. 3-201

**NOUVEAUTÉS!! NOUVEAUTÉS!!!**

**C. T. BERNIER**

VIENT de recevoir par le dernier vapeur océanique, 20 caisses de marchandises de printemps et d'été pour compléter son assortiment.

Parmi ces caisses se trouvent deux balles d'indiennes et deux de coton jaune endommagés qu'il vendra à grand sacrifice pour argent comptant.

Venez à bonne heure le matin, et rappelez-vous bien du No. 187 Rue St. Joseph, près du Carré Chaboillez.

3-15 m **C. T. BERNIER.**

**RÉFRIGÉRATEURS PATENTÉS**  
 DE  
**MEILLEUR & CIE.**

CES RÉFRIGÉRATEURS ont des améliorations qui les rendent supérieurs à tout autre et ont obtenu le premier prix à l'exposition l'année dernière.

Parmi le grand assortiment de poêles de cuisine se trouve le "Prince Arthur," adapté à tout espèce de combustibles et qui mérite l'attention du public.

Nous avons en main une grande variété de couchettes de fer battu, et attendons prochainement un nouvel assortiment considérable.

**MEILLEUR & CIE.**  
 526 RUE CRAIG.  
 3-20 d

**TRANSPORT DES MALLES.**

BUREAU DE POSTE, Montréal, 1er Mai 1872.

Distribuées		MALLES.	Levées.	
A. M.	P. M.	ONTARIO.	A. M.	P. M.
8 & 11		Ottawa p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
8 & 11		Province d'Ontario (a)	7.00	6.45
	6.30	Rivière Ottawa par route	6.00	
<b>QUEBEC.</b>				
8.00		Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur		6.00
8.00		Québec, Townships, C F 3 Rivières, Arthabaska et Rivière-du-Loup	7.00	
	2.00	St. Rémi et Hemmingford	2.00	
8 & 11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	1.00
10.00		Do. St. Jean et Rouse's Pt. Shefford et la Jonction de chemin de fer Vt.		2.30
10.00				2.00
<b>MALLES LOCALES.</b>				
11.00		Beauharnois [route]	6.00	
11.00		Chambly [aussi 6 A. M.] et St. Oésaire		1.30
11.00		Contrecoeur, Varennes et Verchères		1.30
11.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouesl	10.30	
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine	6.00	2.00
10.00		St. Lambert		2.00
9.30	2.00	Laprairie		2.00
11.00		Longueuil	6.00	1.30
		N. Glasgow et St. Récollet	7.00	
	5.15	Terrebonne et St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
		St. Laurent, St. Eustache, Ste Scholastique et Belle Rivière	7.00	
	1.30	St. Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse	7.00	
8 & 10		St. Jean et Station St. Armand	8.00	2.00
8.00		Trois-Rivières par la Rivière Nord		1.30
<b>PROV. MARITIMES.</b>				
		N. Brunswick et Ile P. E.	7.00	
		Halifax, N. E.	7.00	
Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les lundis alternatifs.				
<b>ÉTATS-UNIS.</b>				
8 & 9		Boston et les États de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	8.00	1.15
8 & 9		New-York et les États du Sud		2 & 7
8 & 9		Island Pond, Portland et le Maine		12 & 7
8 & 11		États de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00	6.45
<b>INDES OCCIDENTALES.</b>				
Lettres, etc., payées d'avance via N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York, d'où partent les autres Malles:				
		Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P. M.		2.15
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		
<b>GRANDE BRETAGNE.</b>				
		Par la ligne Canadienne (Vendredi)		7.00
		Par la ligne W. & G. via N.-Y. (Lundi)		2.30
(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 7.30 A.M. et 7.30 P.M. Do ouverts jusqu'à 1.35 P.M.				
Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.				
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m., Le Dimanche à 9.00 p.m.				

**Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.**

**AVIS.**

CEUX qui désirent engager des émigrants, soit comme garçons de ferme, fermiers, jardiniers, gens de métier, servantes, journaliers, sont priés de s'adresser au Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, à Québec, ou aux Agents d'Emigration ci-après nommés :

C. E. BELLE, Ecr., à Montréal ;  
 L'abbé CHARTIER, à Coaticook ;  
 J. A. CHICONE, Ecr., à Saint-Hyacinthe ;  
 JAMES THOM, Ecr., à Québec-Sud.

Il est important d'indiquer clairement le genre d'occupation offert et le salaire que l'on est prêt à payer.

Toutes les demandes sont entrées jour par jour dans un registre spécial et sont remplies à mesure que les émigrants se présentent.

Bon nombre d'émigrants sont attendus de Belgique, des Îles Britanniques et de France par les prochains arrivages.

Par ordre,  
**S. LESAGE,**  
 Assistant-Commissaire.  
 Québec 13 avril 1872. 3-18 e

**AVIS.**

DÉPARTEMENT DES DOUANES.  
 Ottawa, 10 avril 1872.

AVIS est par les présentes donné, qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil, en date du 19 courant, et en vertu de l'autorité qui lui est conférée, par la 3me section de la 34me Victoria, Chap. 10, d'ordonner que l'article suivant soit placé sur la liste des marchandises importées en Canada libres de droits, savoir :

" Fil de coton blanc et de couleur non fini, en écheveaux de trois, quatre et six brins et ne tombant pas sous le numéro vingt."

Par ordre,  
**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.  
 3 18 e

**POUDRE ALLEMANDE,**  
 SURNOMMÉE  
**THE COOK'S FRIEND**

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 2-33m

**A. BELANGER**  
 MAGASIN DE  
**MEUBLES**  
 276, Rue Notre-Dame  
 MONTREAL.

**PROVINCE DE QUEBEC.**  
 MONTREAL, 12 avril 1872.

LES personnes qui ont besoin d'OUVRIERS, JOURNALIERS, FERMIERES, SERVANTES et SERVANTES, pourront s'adresser à la Maison d'Immigration, No. 151, Rue St. Antoine, où des Registres seront tenus à cet effet.

**C. E. BELLE,**  
 3-7 d Agent des Terres et d'Immigration.

**SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.**

LE LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

**ALFRED BRUNET,**  
 38, Rue St. Jacques.  
 Montréal, 26 Février 1872. — 3-9-1

**F. X. BEAUCHAMP,**  
 (Successor de D. Smilie.)  
 BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE  
**PIERRES PRECIEUSES.**  
 134 — RUE ST. FRANCOIS-XAVIER — 134  
 2-45m MONTREAL.

**THOMAS MUSSEN,**  
 Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renon,  
 TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry,  
**ORNEMENTS D'EGLISES,**  
 Tentures pour Salons, Françaises ou Soies, etc.,  
 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.  
 2-21m

**EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.**  
 MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,  
**ALFRED LABARRAQUE & CIE.**  
**QUINIU LABARRAQUE**  
 Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinqu Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinqu Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinqu Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:**  
**DEVINS & BOLTON. — FABRE & GRAVEL,** Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

**GOUDRON DE GUYOT.**  
 Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps et de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un grand succès dans les maladies suivantes :

**EN BOISSON:** — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouches par bouteille :

**BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIATRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.**

**EN LOTIONS:** — Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

**AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.**

**EN INJECTIONS:** — Une partie de liqueur et quatre d'eau. — Efficacité toute spéciale.

**ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.**

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. — Une instruction accompagne chaque flacon.

**PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.**  
**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:**  
**DEVINS & BOLTON. — FABRE & GRAVEL,** Montreal — Ed. GIROUX, Québec.

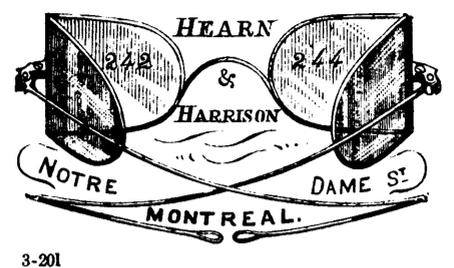
**CHARBON DE BELLOC.**  
 Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes :

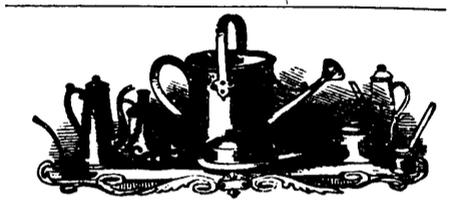
**CASTRALGIES DYSPEPSIE PYROSIS AIGREURS DIGESTIONS DIFFICILES CRAMPES D'ESTOMAC CONSTIPATION COLIQUES DIARRHÉE DYSENTERIE CHOLÉRIQUE.**

**MODE D'EMPLOI.** — Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, il bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

**PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.**  
**AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA**  
**DEVINS & BOLTON. — FABRE & GRAVEL,** Montreal — Ed. GIROUX, Québec  
 2-14 m



**O. DESMARAIS,**  
 PHOTOGRAPHE.  
 (Coin des Rues Craig et St. Laurent.)  
 MONTREAL.  
 On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20m



**ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.** — Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.  
 T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour couvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.  
**T. ST. GEORGE,**  
 98, RUE ST. LAURENT.  
 2-24m

**J. D. NORMANDIN, BELINER, ENLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.**

Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

**OPINION PUBLIQUE**

PORTE VOISINE DU NO. 57, RUE ST. GABRIEL  
 MONTREAL. 3-4m

**AVIS.**  
 LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez  
**N. RHÉAUME,**  
 75 — RUE ST. LAURENT. — 75  
 2-47 f

**Service des Malles entre San-Francisco, États-Unis, et Victoria, Colombie-Anglaise.**

AVIS est par les présentes donné au sujet de l'annonce demandant des soumissions pour le susdit service, que le temps fixé pour transmettre de telles soumissions au Maître Général des Postes du Canada, à Ottawa, a été et est par les présentes prolongé du 11me au 25me jour de Mai, 1872.

**WILLIAM WHITE,**  
 Secrétaire.

Département du Bureau de Poste, Canada, Ottawa, 10 avril 1872. 3-18 d

**SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.**

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur  
**HENRY R. GRAY**  
 PHARMACIEN,  
 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.  
 2-24m (Établi en 1859.)

**ETABLIS EN 1854.**  
**GEORGE YON,**  
 Plombier et Ferblantier.  
 241 — RUE ST. LAURENT — 241  
 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières. Boîtes à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 2-45x

Imprimé et publié par G. E. DESMARAIS, 1. Côte de la Place d'Armes, et 819 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.